



Commission géographique – Frévent 28 juin 2016



PPRI de la
Canche
Plan de Prévention des
Risques d'Inondation



Avec le concours financier :



Sommaire de la réunion

1. Le contexte de l'élaboration du PAPI et du PPR de la Canche (Symcélia; DDTM)

2. Présentation du diagnostic initial (Hydratec)

Le périmètre du PAPI/PPR Canche :

Le bassin versant de la Canche

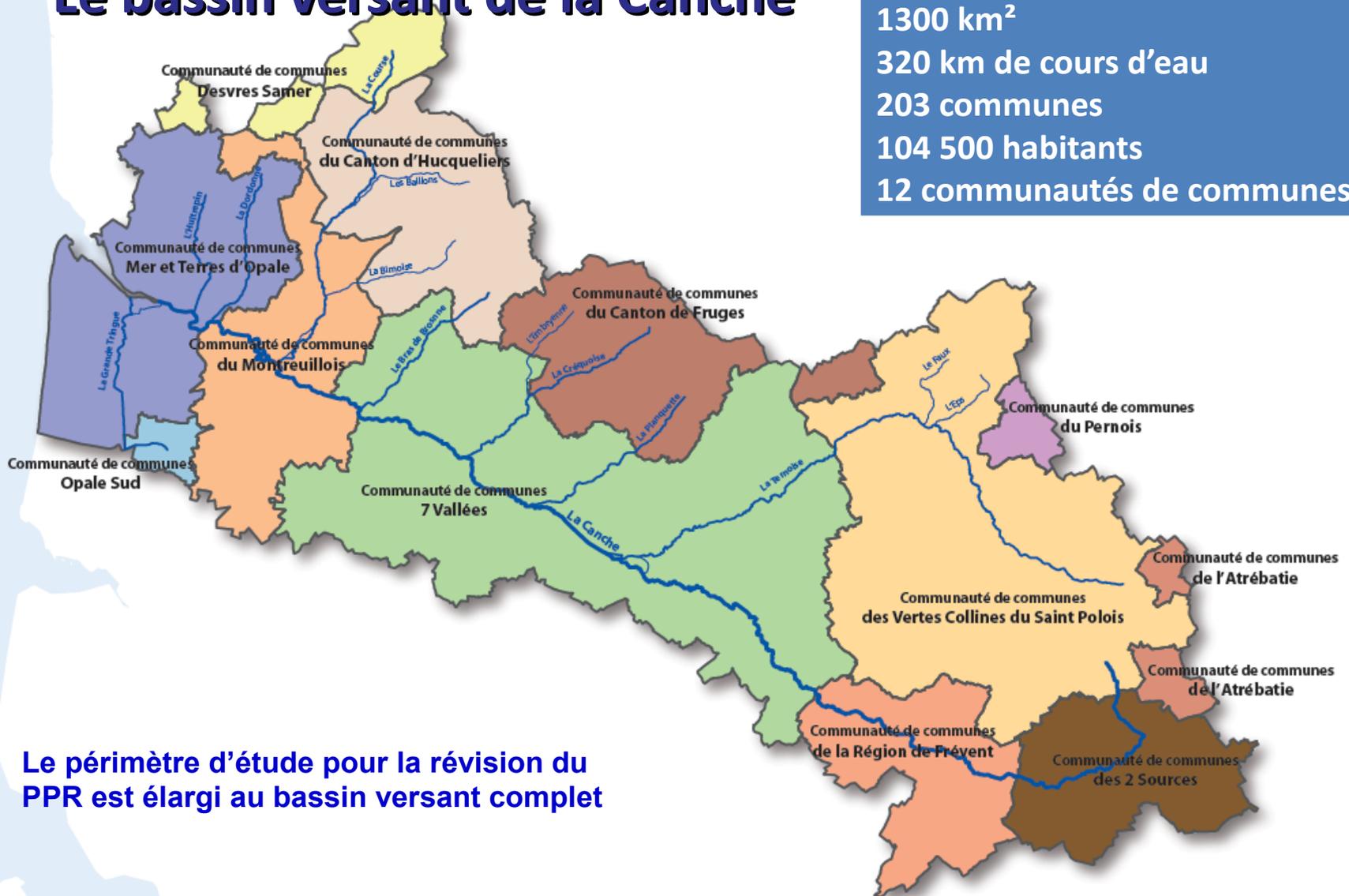
1300 km²

320 km de cours d'eau

203 communes

104 500 habitants

12 communautés de communes



Le périmètre d'étude pour la révision du PPR est élargi au bassin versant complet

Un bassin versant vulnérable aux inondations

Les biens et les personnes



Les activités économiques



L'environnement

Les problématiques

2 principaux types de risque inondation :

- Débordement fluvial
- Coulée de boue

Le bassin est également concerné par la submersion marine, la remontée de nappe et les glissements de terrain avec selon les secteurs, des impacts cumulés.



Les ruissellements et les coulées de boue



Débordement fluvial : Basse vallée de la Canche



Les constats en 2014 et les besoins

- ✓ Les phénomènes d'inondation concernent l'ensemble du bassin versant
- ✓ Une connaissance fine du territoire et des secteurs exposés
- ✓ Une connaissance partielle de l'aléa et des enjeux
- ✓ Un PPR qui ne concerne que les communes riveraines de la basse Canche



- ✓ Un territoire mobilisé qui s'organise pour la maîtrise des risques
- ✓ Une réflexion en cours pour la révision du PPR de la Canche



La nécessité de mettre en place une stratégie globale et cohérente

Labellisation
du PAPI porté
par le Sycméa

Révision du
PPR par la
DDTM 62

Rappel des objectifs du PPR

Diminuer la vulnérabilité d'un territoire en réglementant l'urbanisme qui va de l'interdiction de construire dans les zones les plus dangereuses à la possibilité de construire sous certaines conditions.

Méthode

- ✓ rassembler la connaissance des risques sur un territoire donné,
- ✓ déterminer les zones exposées aux risques centennaux.

Finalité

- ✓ interdire ou réglementer les projets de construction ou d'aménagement,
- ✓ définir des mesures relatives à l'existant,
- ✓ orienter le développement vers des zones moins vulnérables

Le P.P.R. approuvé est annexé au PLU et vaut **servitude d'utilité publique**, il réglemente les usages et l'aménagement des secteurs situés en zones inondables.

Historique du PPRI de la vallée de la Canche

Le PPR

- Prescription du PPR de la vallée de la Canche le 17 mai 2000
- Application anticipée du PPR le 4 décembre 2001 sur la base d'une étude de juillet 1996
- Approbation du PPR sur 21 communes le 26 novembre 2003
- 2015 révision du PPR de la Canche dans le cadre du groupement de commande PAPI/PPR Canche
- Objectif d'approbation du PPR en 2018

Communes concernées par les études pour la révision du PPR

Le PPR

Attin
Aubin-St-Vaast
Beaumerie-St-Martin
Beaurainville
Beutin
Bouin-Plumoison
Brexent-Enocq
Brimeux
La Caloterie
Contes
Cucq
Etaples-sur-Mer
Guisy
Lespinoy
La Madeleine-sous-Montreuil
Marenla
Marles-sur-Canche
Maresquel-Ecquemicourt
Montreuil-sur-Mer
Neuville-sous-Montreuil
Saint-Josse

Les 21 communes
du PPR approuvé

+

les autres communes du
bassin versant

Les phénomènes étudiés dans le cadre du PPR :

- Étude du débordement de la Canche et de ses affluents
- Étude des ruissellements et de la remontée de nappe pour toutes les communes du bassin versant

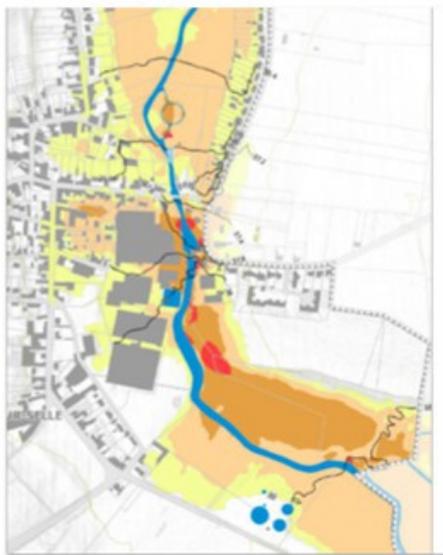
Analyse des enjeux dans la zone inondable :

- Les parties actuellement urbanisées
- Les parties non urbanisées ou ZEC

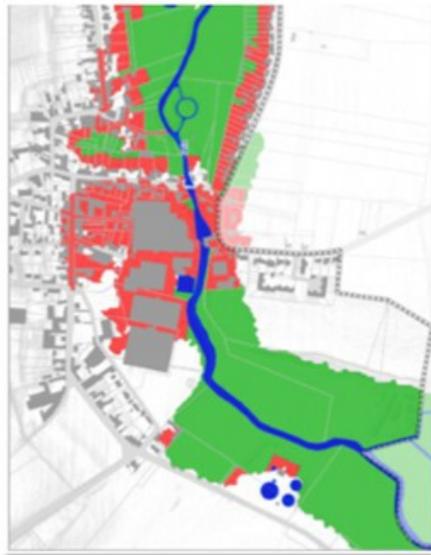
Le contenu du dossier PPR :

- une note de présentation,
- un règlement,
- des cartographies (aléa, enjeux, zonage)
- un bilan de concertation

Aléa centennial



Enjeux



Zonage réglementaire



Le croisement de l'aléa et des enjeux PPR donne la cartographie du zonage réglementaire

2 outils complémentaires : Le PAPI et le PPR

Le PAPI

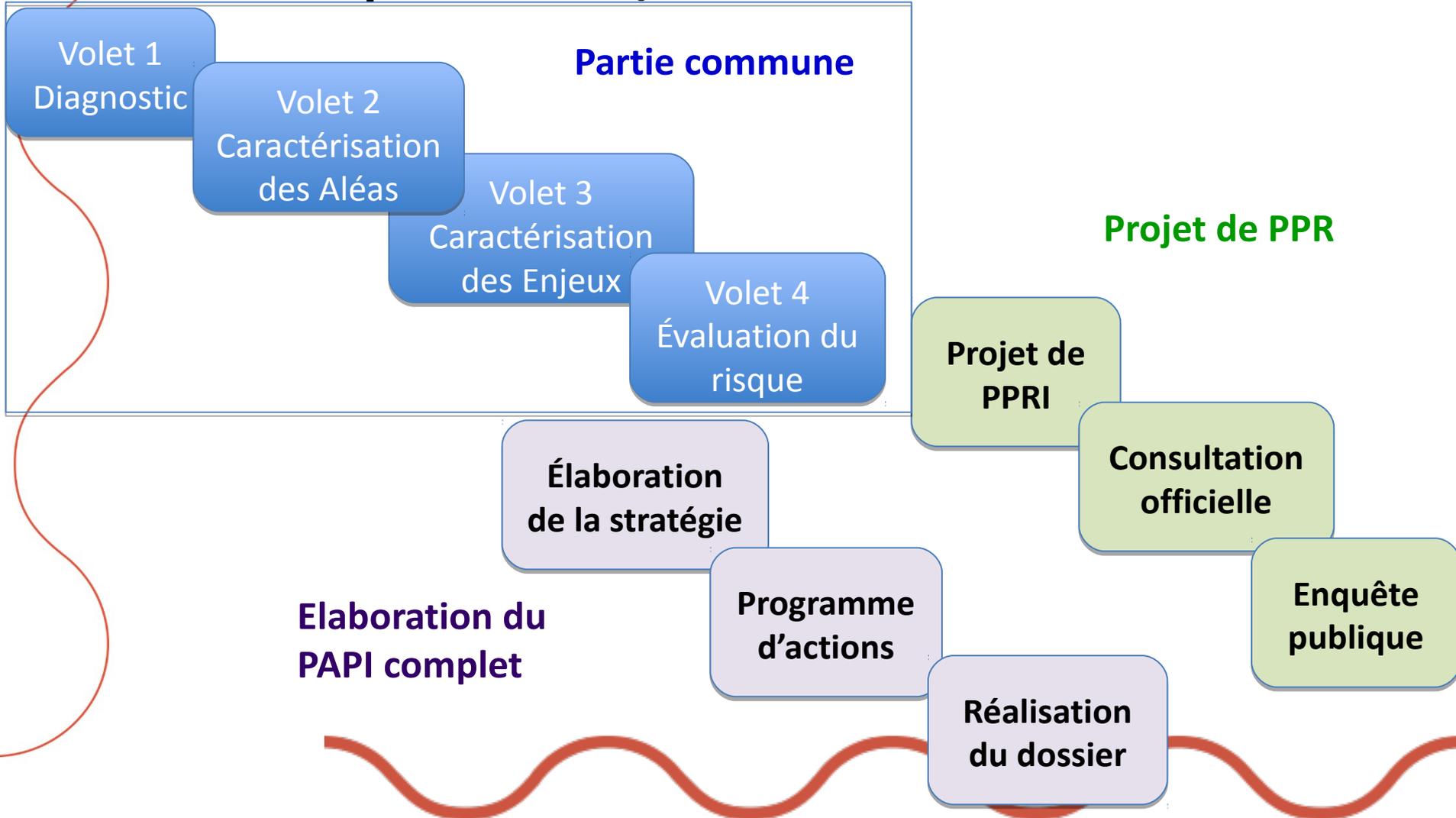
Un contrat entre l'Etat et les collectivités territoriales pour élaborer et mettre en œuvre un projet de gestion du risque d'inondation à l'échelle d'un bassin versant.

- Construire une approche globale du risque (selon 7 axes) : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque; surveillance et prévision des crues; alerte et gestion de crise; prise en compte dans les documents d'urbanisme; réduction de la vulnérabilité; ralentissement des écoulements et gestion des ouvrages hydrauliques;
- Elaborer une stratégie de prévention des inondations partagée par les acteurs du territoire.

Le PAPI



Groupement de commande DDTM/Symcécia pour le PPR/PAPI de la Canche



Après appel d'offres, le groupement HYDRATEC/Asconit a été retenu

Avec le concours financier :

La gouvernance du PAPI portée par le Symcéc

Comité de pilotage du PAPI Canche

Co-présidence : Préfet/Symcéc

Territoire : Bassin versant de la Canche

(12 Communautés de communes)

Partenaires techniques et financiers

(Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil départemental, Chambre Régionale d'Agriculture, ...)

Administrations

(DDTM 62, DREAL Nord-Pas de Calais, ONEMA...)

Acteurs de la gestion de l'Eau

(Commission Locale de l'Eau, Comité de Baie de Canche, ASA, ...)

Vers un projet partagé : la concertation et la validation

Validation - Suivi

Comité de pilotage

Contrôle
Ordonne
Valide
Evalue

Comité technique

Assure la cohérence :
- technique;
- réglementaire;
- financière.

Comité de suivi

Orienté
Renseigne
Guide

Concertation

Commissions géographiques

Territoire des risques et de mobilisation
Informée
Interrogée
Consultée

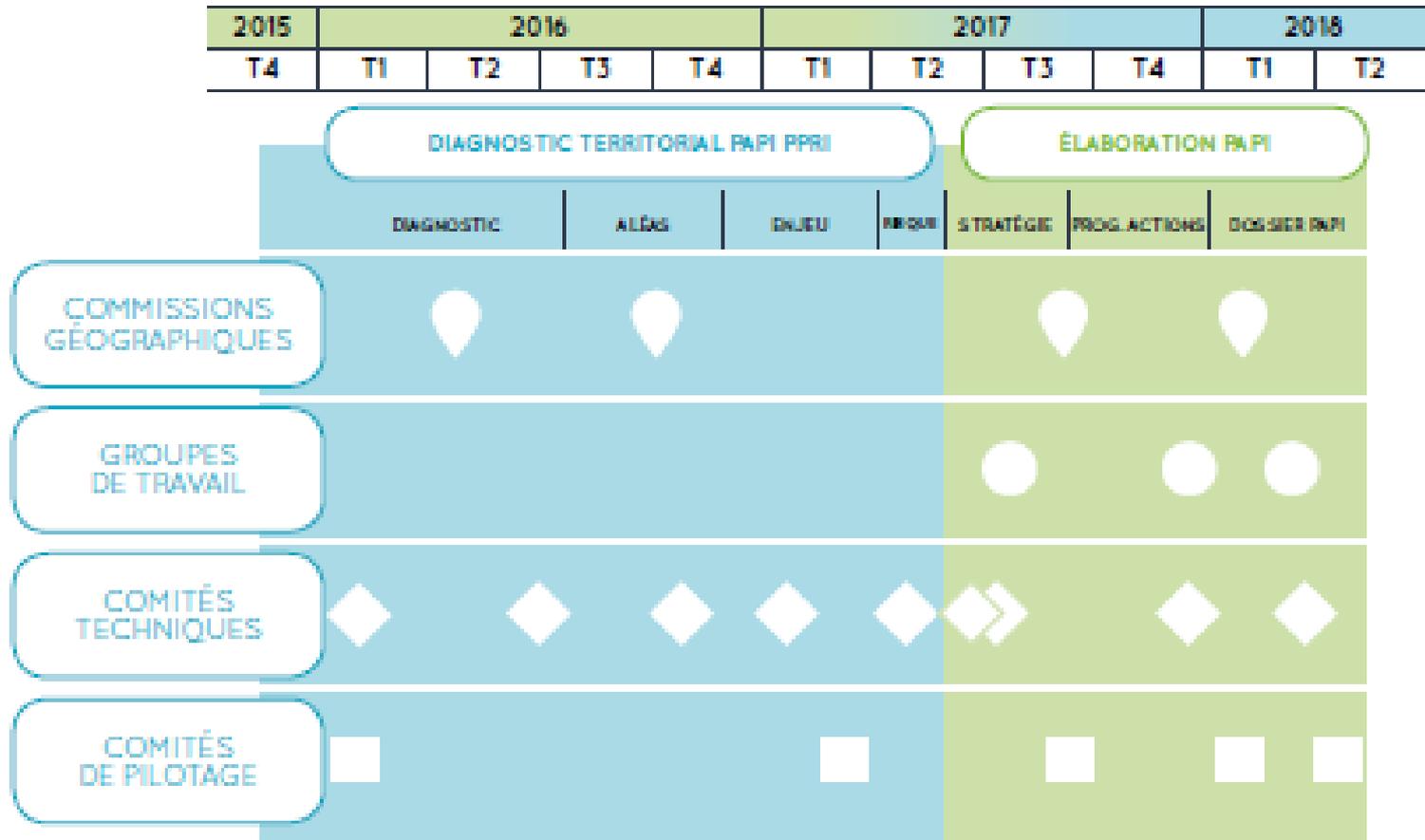
Groupes de travail

Informé
Propose
Rédige les fiches actions



Charte de la concertation

Les temps forts de la concertation



La concertation



Organisation des commissions Volets 1 à 4 (Partie commune)



Organisation des commissions PAPI et PPR

Pour en savoir plus sur le PAPI :

www.symcea.fr rubrique PAPI

Pour en savoir plus sur le PPR :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Service Eau et Risques

Unité Plan de Prévention des Risques

Courriel : ddtm-ser-ppr@pas-de-calais.gouv.fr

03.21.22.90.53

Site internet de la Préfecture

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/>

Politiques publiques / Prévention des risques majeurs

Partie 1 – Volet 1

Diagnostic initial

Commission géographique
« Haute Canche / Ternoise »
28 juin 2016

SOMMAIRE

1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

SOMMAIRE

1. **Objectif, déroulé, méthode**
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

Objectifs de l'étude

PAPI : MO Symcécia

- Réalisation du PAPI Complet de la Canche :
 - Affiner la connaissance de l'aléa et du risque
 - Définir une stratégie globale de réduction des conséquences des inondations
 - La décliner en un programme d'actions selon les 7 axes du cahier des charges PAPI

PPRI : MO DDTM 62

- Réalisation du PPRI de la Canche :
 - Définition des aléas et enjeux pour 60 communes
 - Élaboration des documents réglementaires du PPRI
 - Etendre l'analyse aux inondations par débordement, par ruissellement, et par remontée de nappe

- Maîtrise d'ouvrage commune
- Diagnostic approfondi et partagé
- Concertation active et continue

Déroulé de la mission

Partie 1 : Diagnostic

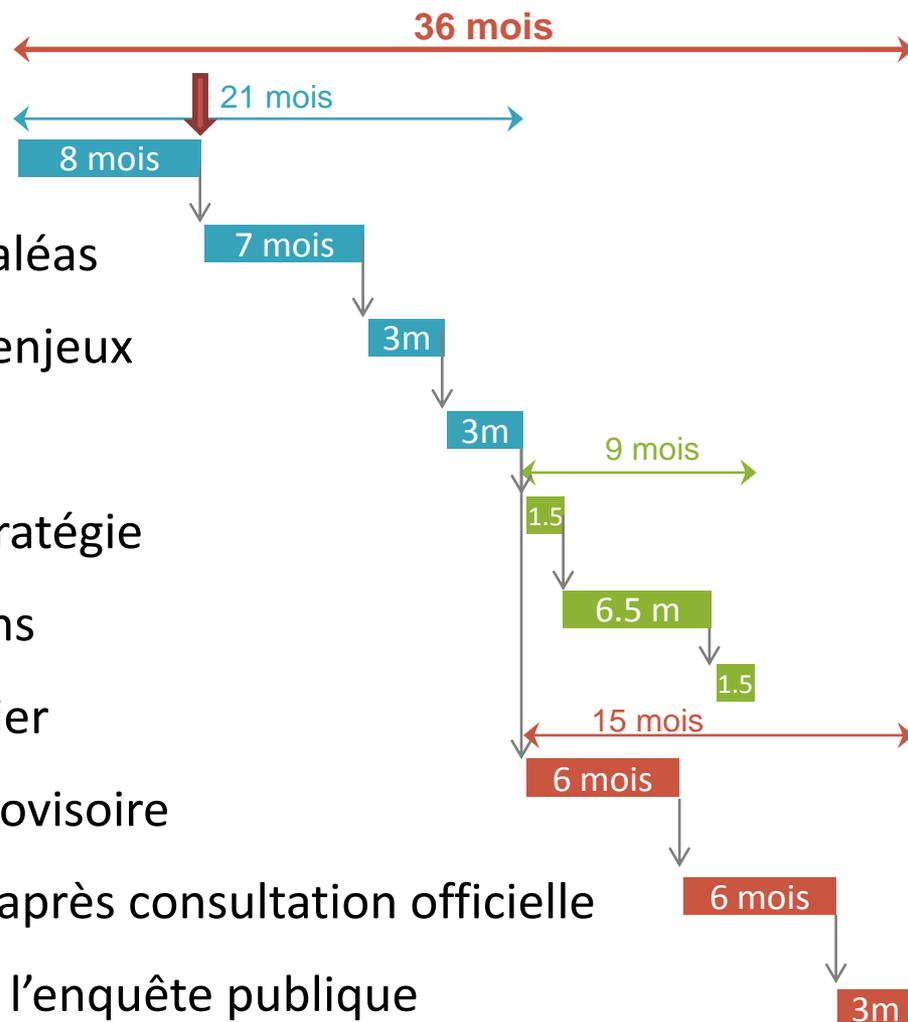
- Volet 1 : Diagnostic initial
- Volet 2 : Caractérisation des aléas
- Volet 3 : Caractérisation des enjeux
- Volet 4 : Evaluation du risque

Partie 2 PAPI

- Phase 1 : Elaboration de la stratégie
- Phase 2 : Programme d'actions
- Phase 3 : Réalisation du dossier

Partie 3 PRRI

- TC1 : Rédaction du dossier provisoire
- TC2 : Reprise des remarques après consultation officielle
- TC3 : Accompagnement pour l'enquête publique



Objectifs et rendus du Volet 1 – Diagnostic initial

- Objectifs :
 - Synthèse de l'état des connaissances en 2015
 - Définir les besoins d'investigations complémentaires
 - Moyens :
 - Enquêtes auprès des acteurs du territoire
 - Analyse des études existantes et données disponibles
- Ancrer le PAPI et le PPRI dans la réalité
- Objectiver les éléments de concertation

Méthodologie de recueil des données

Réunion de démarrage & visite de terrain générale avec Symcésa + DDTM62 + partenaires

Enquêtes auprès des acteurs institutionnels :

(x12) Symcésa, DDTM62, DREAL Nord-PdC, Chambre d'agriculture régionale, Agence de l'Eau Artois Picardie, Conseil Régional, Conseil Départemental 62, CD62 - Port départemental d'Étaples sur Mer, Maison du Département Aménagement Durable du Ternois, Maison du Département Aménagement Durable du Montreuil, Syndicat Mixte du Pays maritime et rural du Montreuillois, Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Canche

Recueil des données, lecture des études

Comptes rendus

Enquêtes auprès des EPCI et associations :

Les 12 communautés de communes, ASA des Bas Champs de Saint Josse, ASA Vallée d'Airon Versant Nord, ASA de la Calotterie, GDEAM, Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable 62

Enquêtes auprès des communes :

(x37) Airon-Notre-Dame*, Airon-St-Vaast*, Aix-en-Issart, Attin, Beaumerie-Saint-Martin, Beaurainville, Bernieulles, Beussent, Bonnières*, Brexent-Enocq, Brimeux, Cavron-Saint-Martin Estree, Conteville-en-Ternois*, Courset*, Doudeauville*, Estreelles, Frencq, Halinghen*, Hestrus*, Huclier*, Hucqueliers*, Lacres*, Longvilliers, La Madelaine-Sous-Montreuil, Ligny-sur-Canche*, Marenla, Marles-Sur-Canche, Montreuil Fressin, Neuville-Sous-La Calotterie, Preure*, Rebreviette*, Rimboval*, Sains-Les-Fressin, Saint-Denoëux, Teneur*, Tubersent, Wambercourt

* Communes dont un élu a été rencontré dans le cadre des entretiens avec les EPCI

SOMMAIRE

1. Objectif, déroulé, méthode
2. **Présentation physique du bassin versant**
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

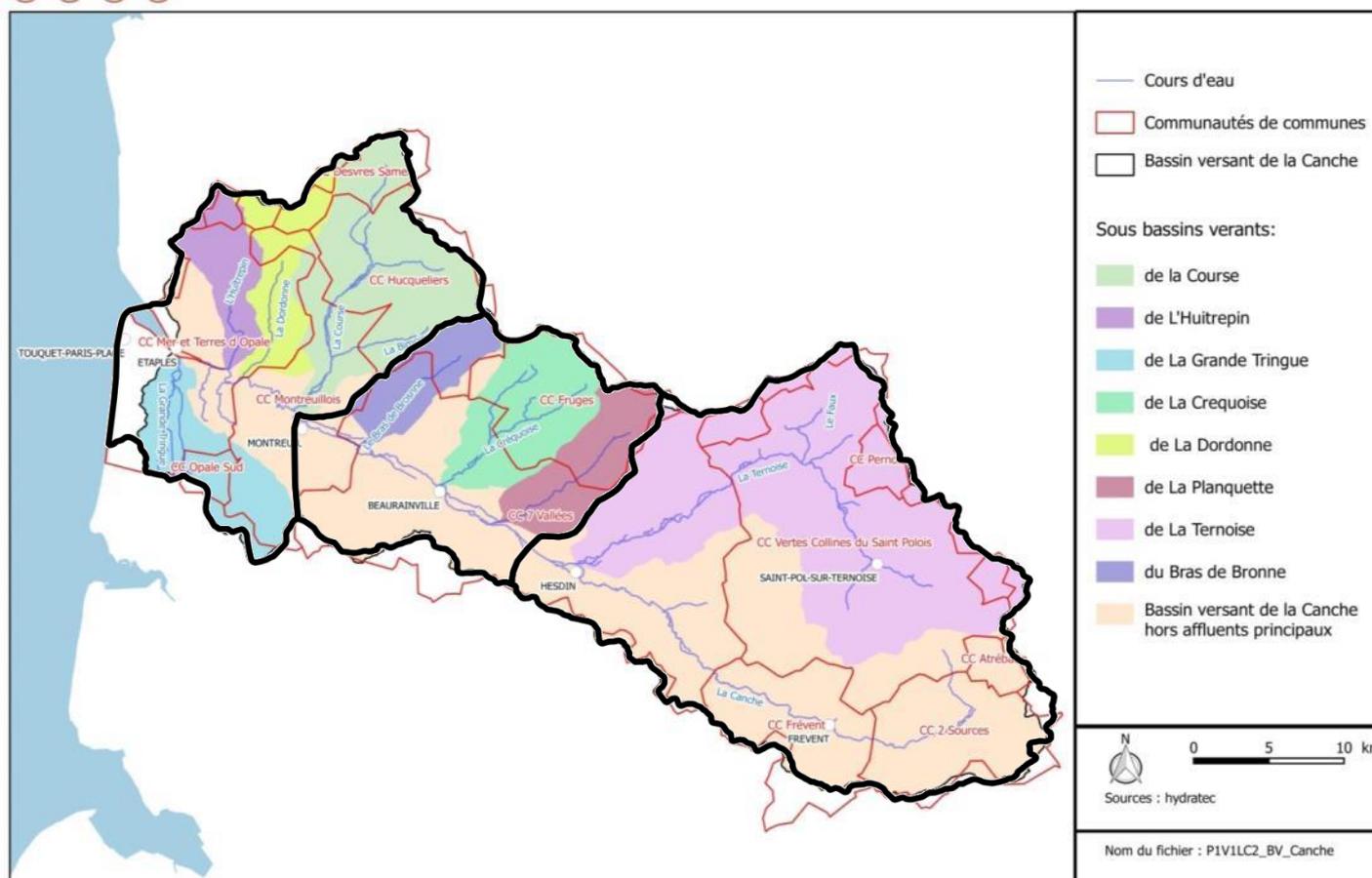
Configuration générale du bv

- 1 400 km²
- 237 communes (dont 203 au Symcécia ~105 000 habitants)

Présentation générale du bassin versant de la Canche

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcécia
Agriculteurs pour la Canche et ses affluents



Topographie

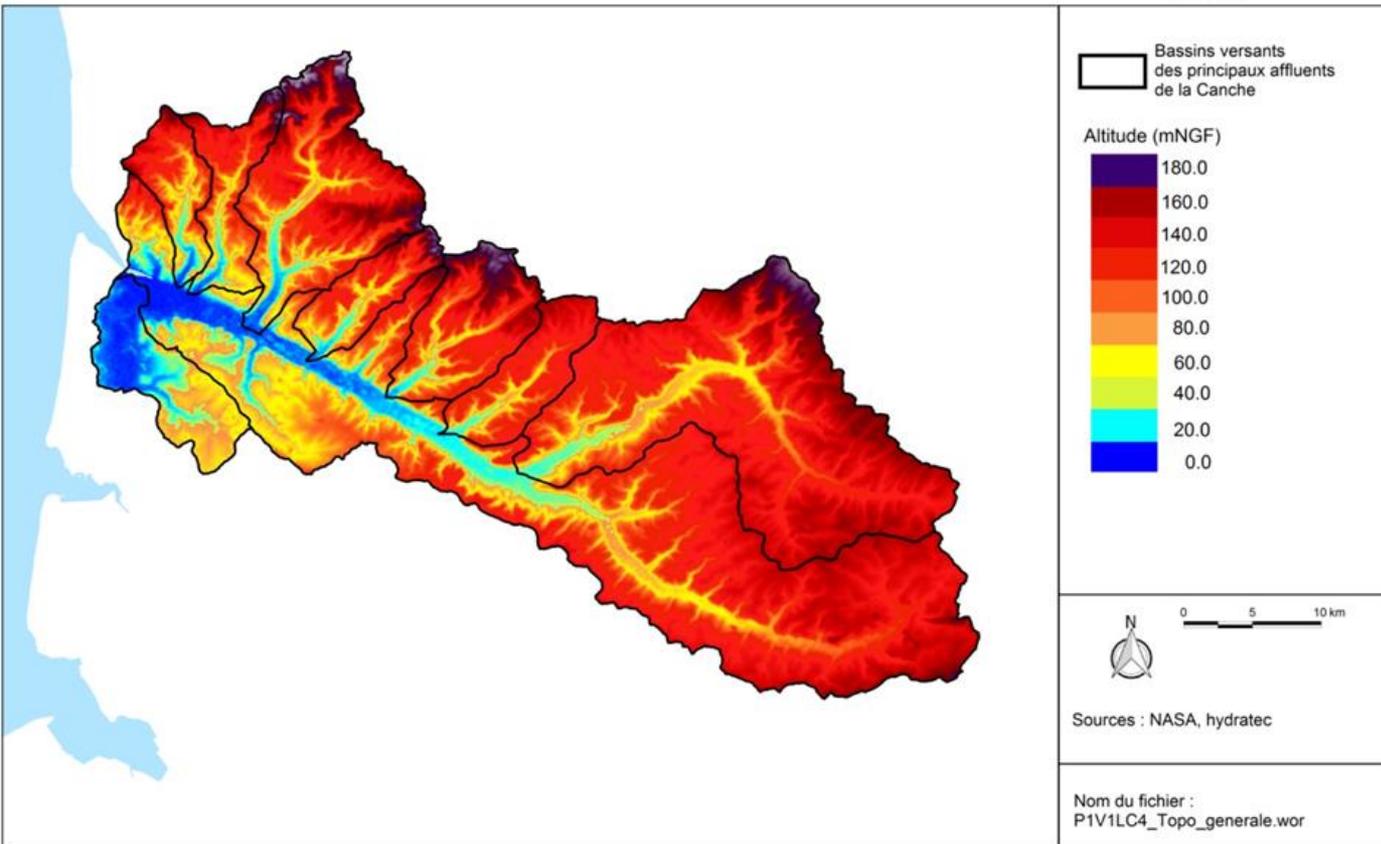
Topographie générale du bassin versant de la Canche

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcía
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPRI
RÉGION PAS DE CALAIS
Région publique
de l'enseignement géographique



Conception et réalisation : Symcía, DDTM 62, Hydratec ©, ASCONIT Consultants © - Copies et reproductions interdites

- Encaissement prononcé des cours d'eau dans le plateau d'Artois
- Vallée de 1 km de large à Montreuil
- Bas-champs en aval
- Dénivelée importante sur Créquoise, Bras de Brosne, Course

Pentes

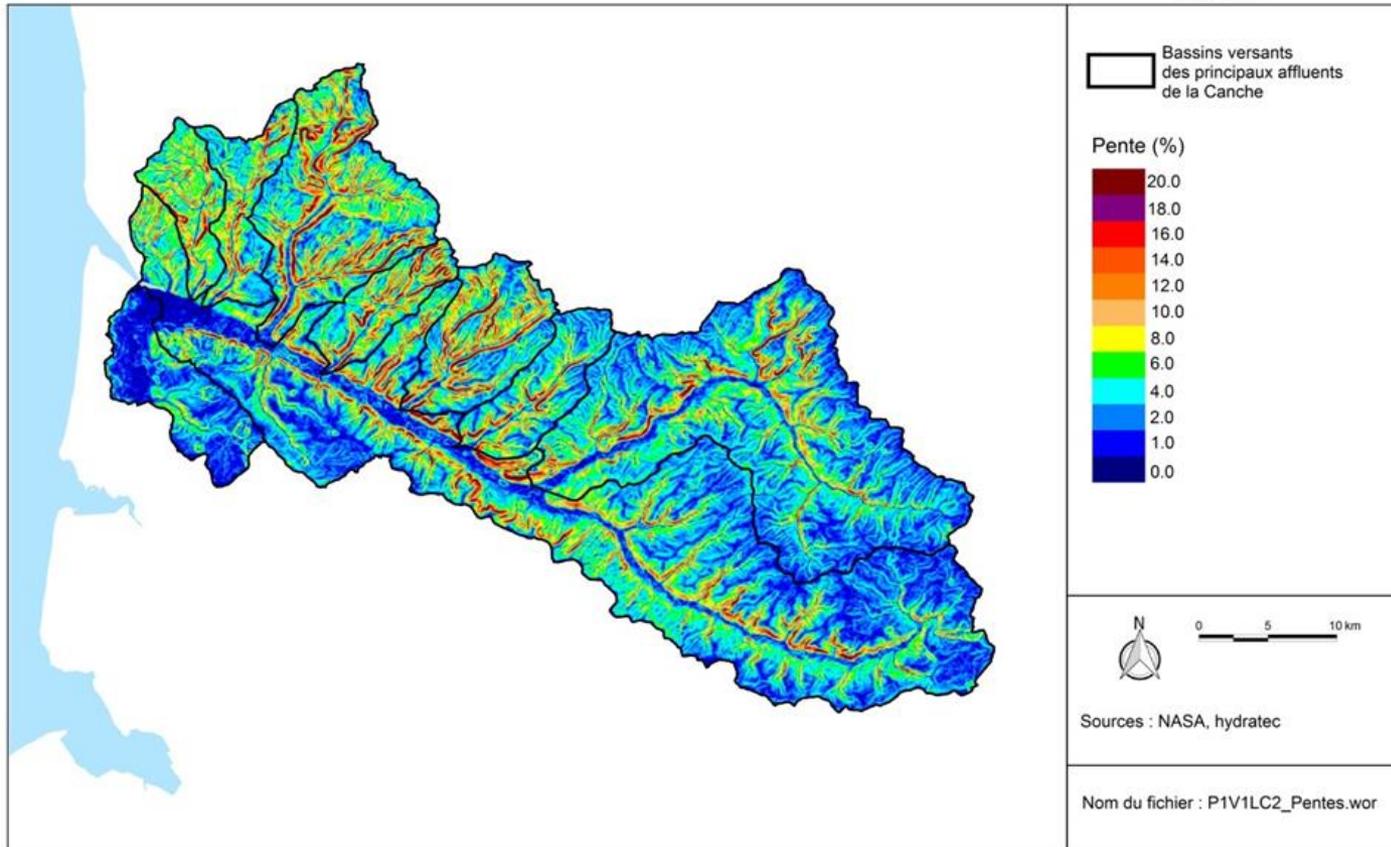
Pentes sur le bassin versant de la Canche

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



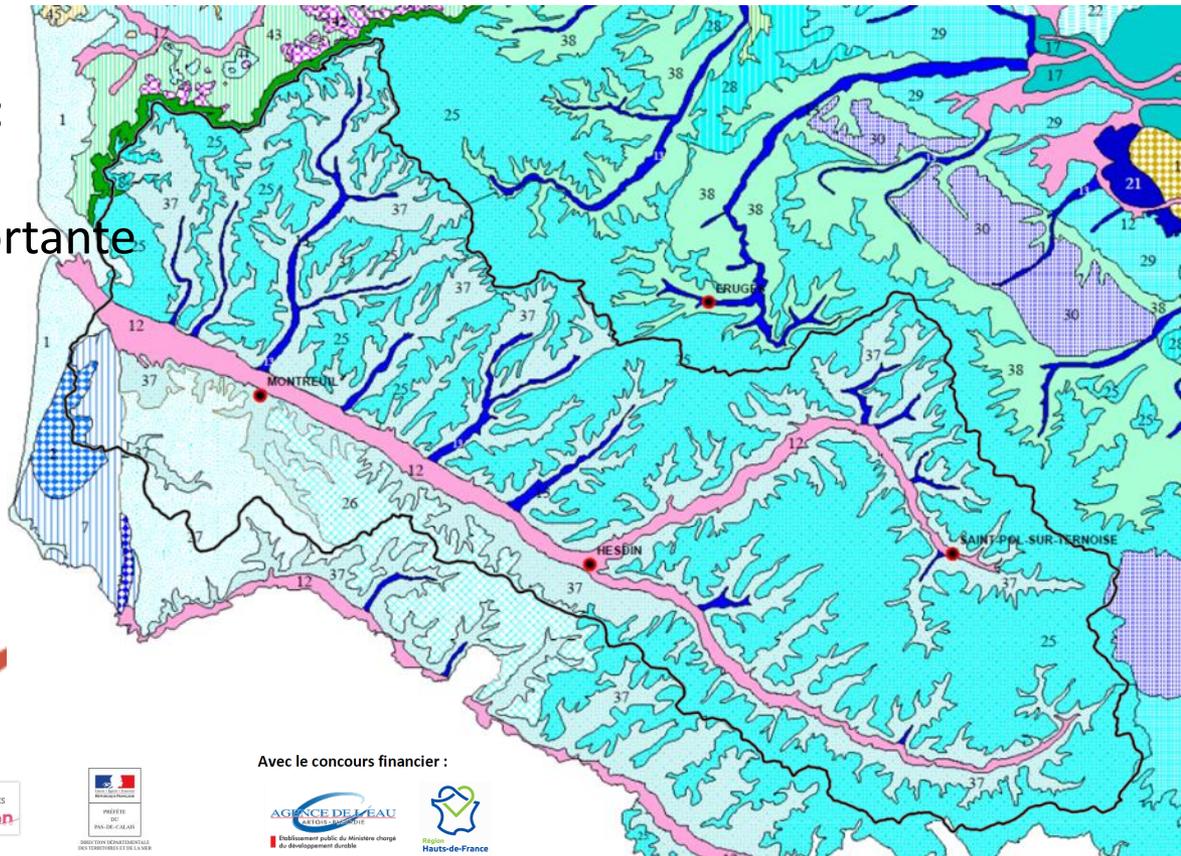
PPRI
Région Hauts-de-France
Plan de Prévention des Inondations
à l'Information Géographique



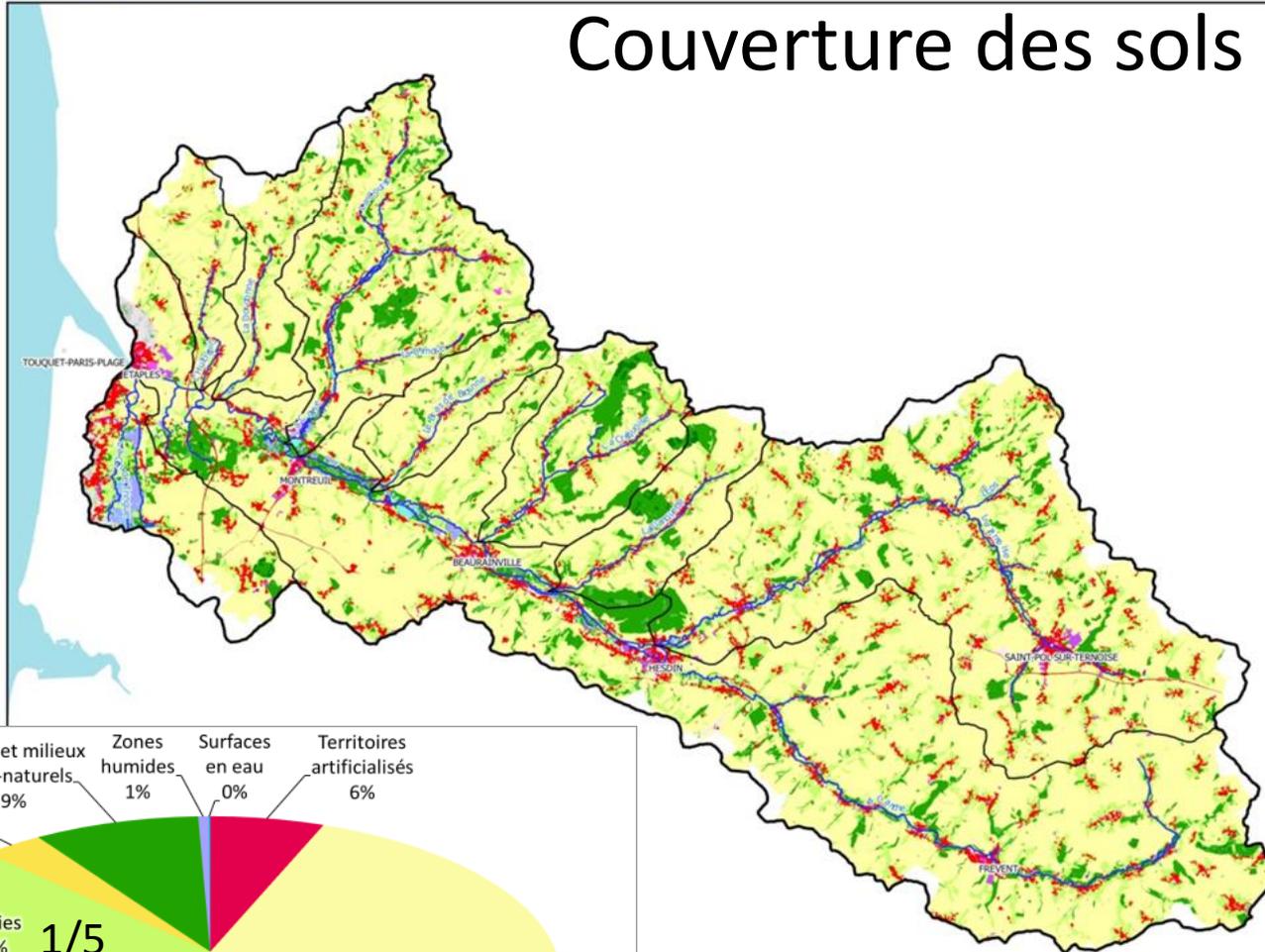
- Pentes plus marquées au nord (jusqu'à 20%)
- Versants marqués généralisés sur : Créquoise, Bras de Brosne, Course
- Pentes moyennes élevées sur : Huitrepin, Dordonne médiane
- Pente moyenne vallée Canche : 1,5%

Le sol et le sous-sol

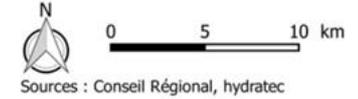
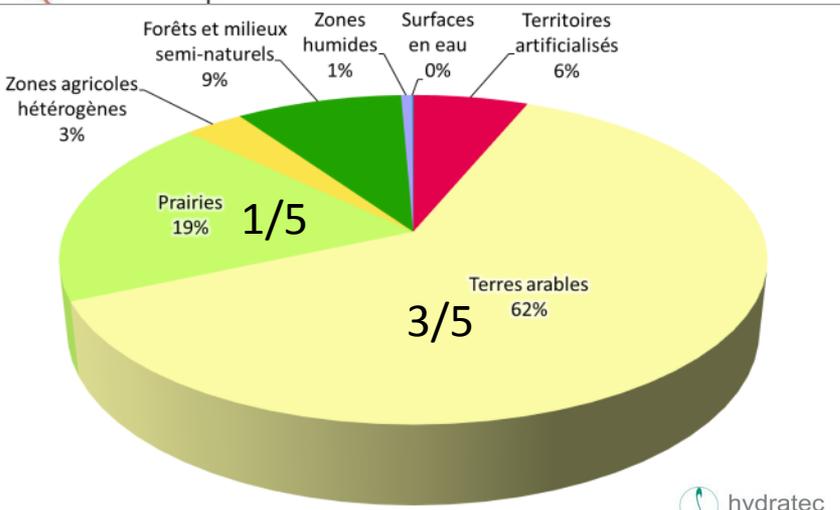
- Géologie : Essentiellement craie
- Pédologie :
 - Sur les plateaux : Limons → favorables aux ruissellements
 - Dans les vallées : sols alluviaux hydromorphes → favorables à la stagnation des eauxAssocié à faible pentes en aval : → marais, bas-champs drainés
- Hydrogéologie :
 - Principal aquifère : nappe de la craie
 - Alimentation importante de la Canche par la nappe



Couverture des sols



- Cours d'eau**
- Cours d'eau
 - Bassin versant de la Canche
 - Bassins versants des principaux affluents de la Canche
- Type d'occupation des sols**
- Tissu urbain continu
 - Tissu urbain discontinu
 - Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
 - Zones portuaires
 - Aéroports
 - Extraction de matériaux
 - Décharges
 - Chantiers
 - Espaces verts urbains
 - Equipements sportifs et de loisirs
 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
 - Vergers et petits fruits
 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 - Pelouses et pâturages naturels
 - Forêts de conifères
 - Forêts de feuillus
 - Forêt et végétation arbustive en mutation
 - Plages, dunes et sable
 - Roches nues
 - Marais intérieurs
 - Marais maritimes
 - Cours et voies d'eau
 - Plans d'eau
 - Estuaires



Nom du fichier : P1V1LC2_Occup_sols

Conception et réalisation : Symcœa, DOTM 62, Hydratec ©, ASCONIT Consultants © - Copies et reproductions interdites

Types de cultures

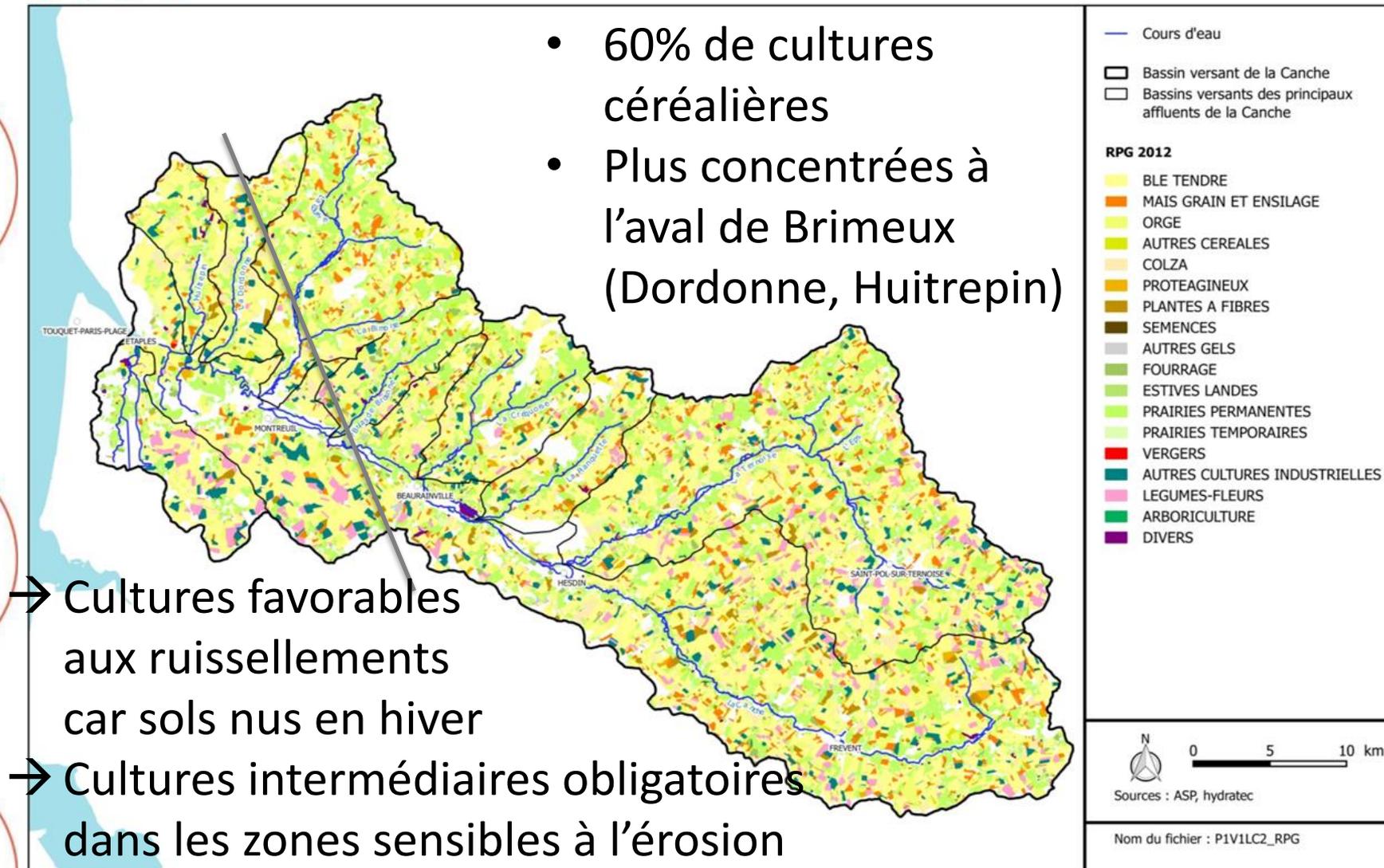
Registre Parcellaire Graphique (RPG) :
zones de cultures déclarées par les exploitants en 2012

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



- 60% de cultures céréalières
- Plus concentrées à l'aval de Brimeux (Dordonne, Huitrepin)



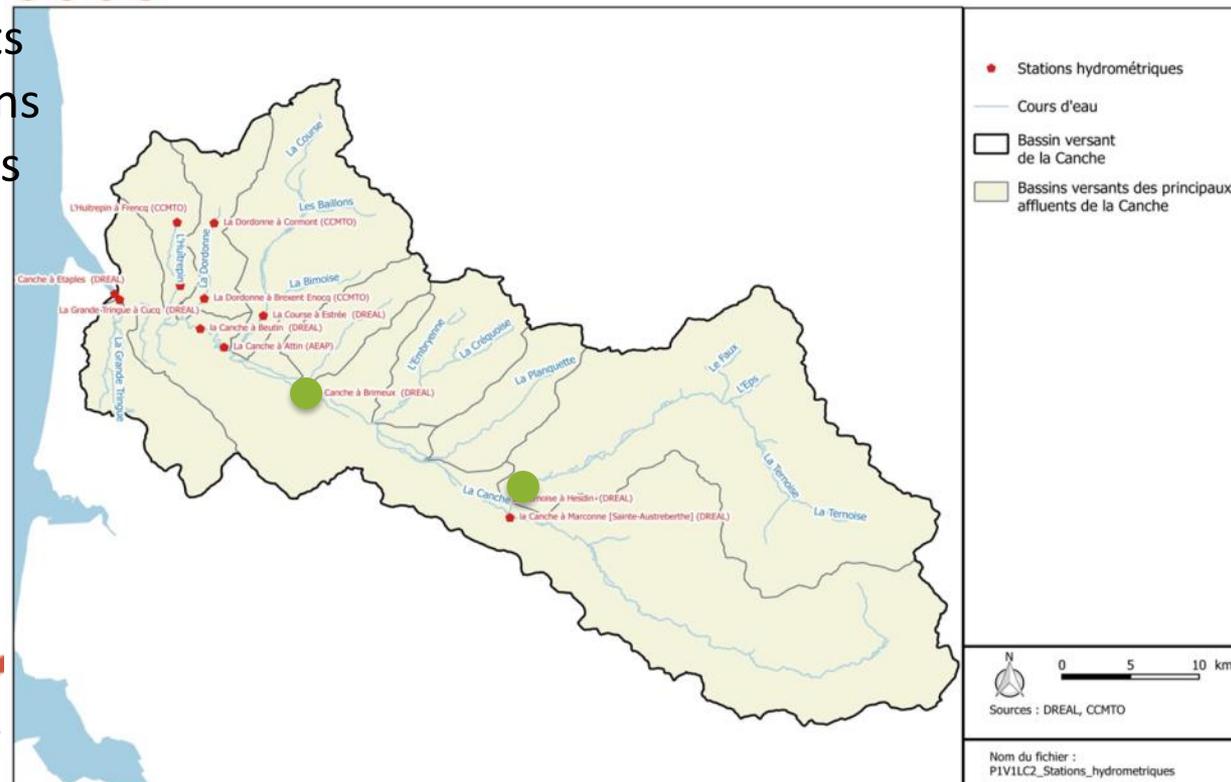
Stations de mesure

- Postes pluviométriques :
 - couverture ok pour événements hivernaux (répartition spatiale homogène)
 - Densité insuffisante pour événements estivaux (orages localisés) → données RADAR
- Stations hydrométriques :
12 stations, mais :
 - chroniques de débits longues sur 2 stations
 - Rien sur les affluents
- Piézomètres : ok

Stations hydrométriques sur le bassin versant de la Canche

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcéa
Agriculture pour le Canche et ses affluents



Echelle limnimétrique

SOMMAIRE

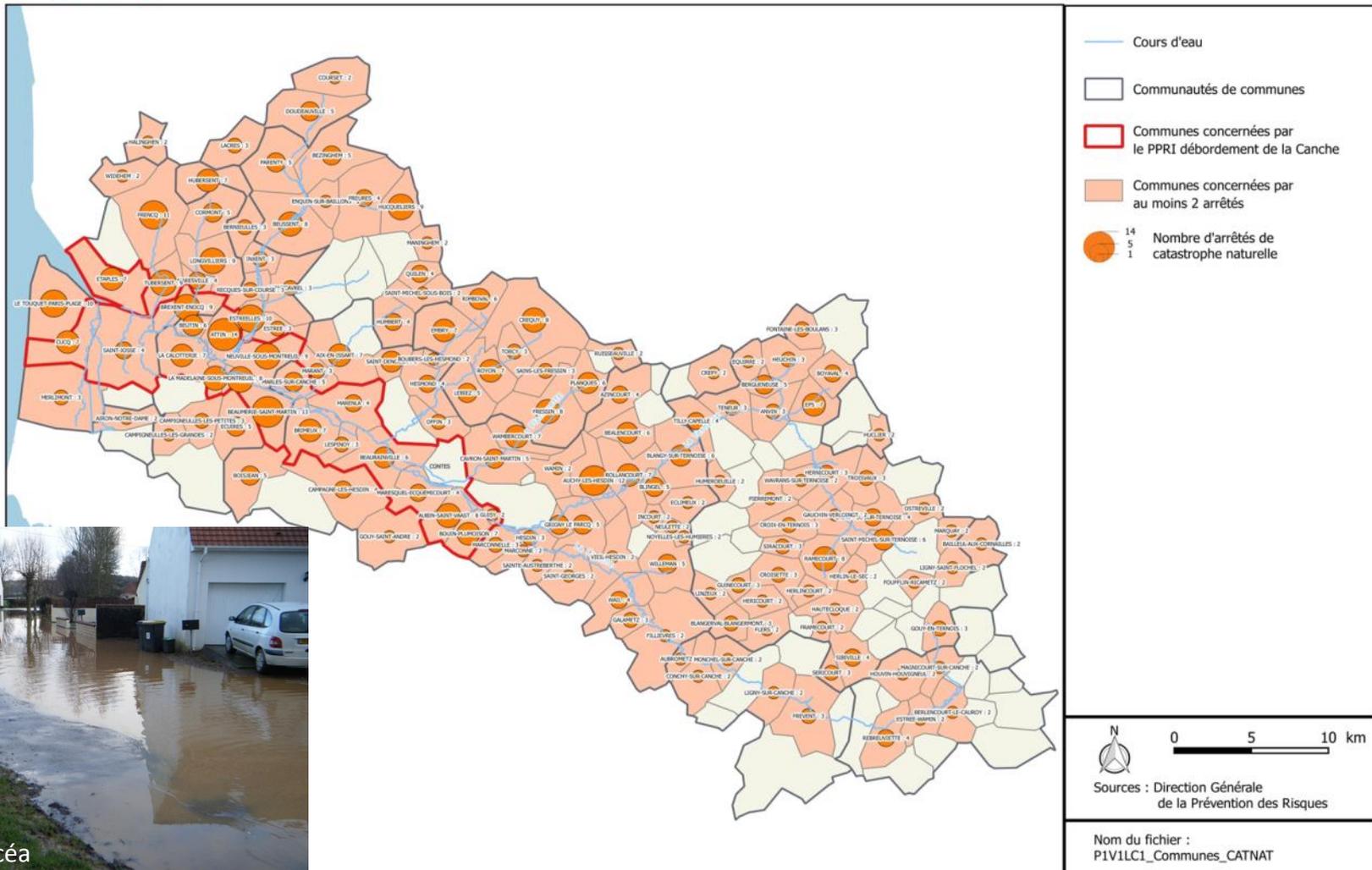
1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. **L'état des connaissances sur les inondations**
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

Constat : les arrêtés de catastrophe naturelle

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles par commune entre 1984 et 2014

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcésa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



Conception et réalisation : Symcésa, DOTM 62, Hydratec © - Copies et reproductions interdites

Source : Symcésa

Crues historiques recensées

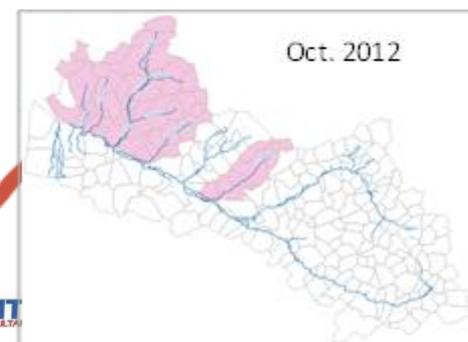
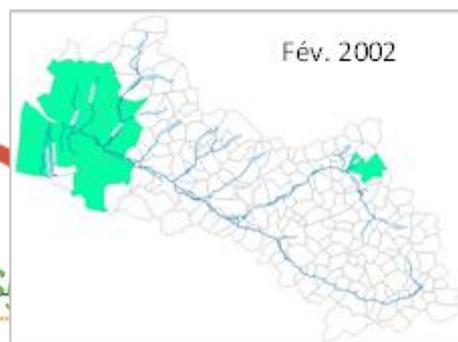
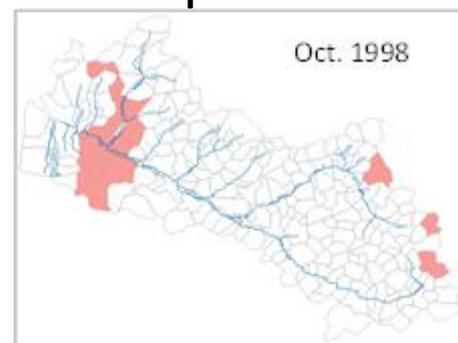
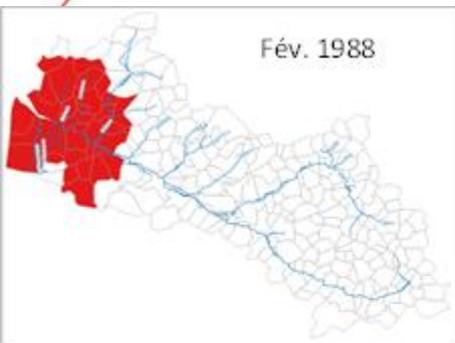


Source : Symcécia

- 39 crues répertoriées en 70 ans
→ un peu plus d'une crue tous les 2 ans
- 80% entre octobre et mars,
dont 55% pendant les 3 mois hivernaux (déc. - fév.)
- 15% au printemps/été (mai-août)
- 8 crues « de référence » :
février 1988, janvier 1995, octobre 1998, décembre 1999, décembre 2000,
février 2002, novembre 2009, octobre 2012
- D'autres crues ont généré des débits plus fort dans la Canche,
mais non citées : décembre 2012, janvier 2001, juillet 2005, décembre
1994 et janvier 2001, de période de retour 20 à 50 ans

Crues de référence

- Caractérisées par : hiver, saturation des sols, crues multiples, conjonction débordement + ruissellement + remontée de nappe
- Période de retour 5 à 20 ans (>50 ans pour d99)
- Pas de crue sur tout le bassin versant (~d99)
- Moitié aval plus touchée (Course aval)
- Influence de la marée primordiale pour la basse vallée



Ruissellements - Genèse

- 2 cas de figure :
 - Au printemps / été :
Précipitations intenses, courtes, concentrées (orages)
Intensité des pluies > Vitesse d'infiltration
Ruissellements particulièrement marqués en mai/juin (sols nus)
 - En automne et en hiver /
Précipitations faibles mais longues → saturation des sols
Ruissellements de décembre à février
- Dans les 2 cas : dépendant de la pente et de la couverture des sol
- Événements courts : écoulements de 1 à quelques heures



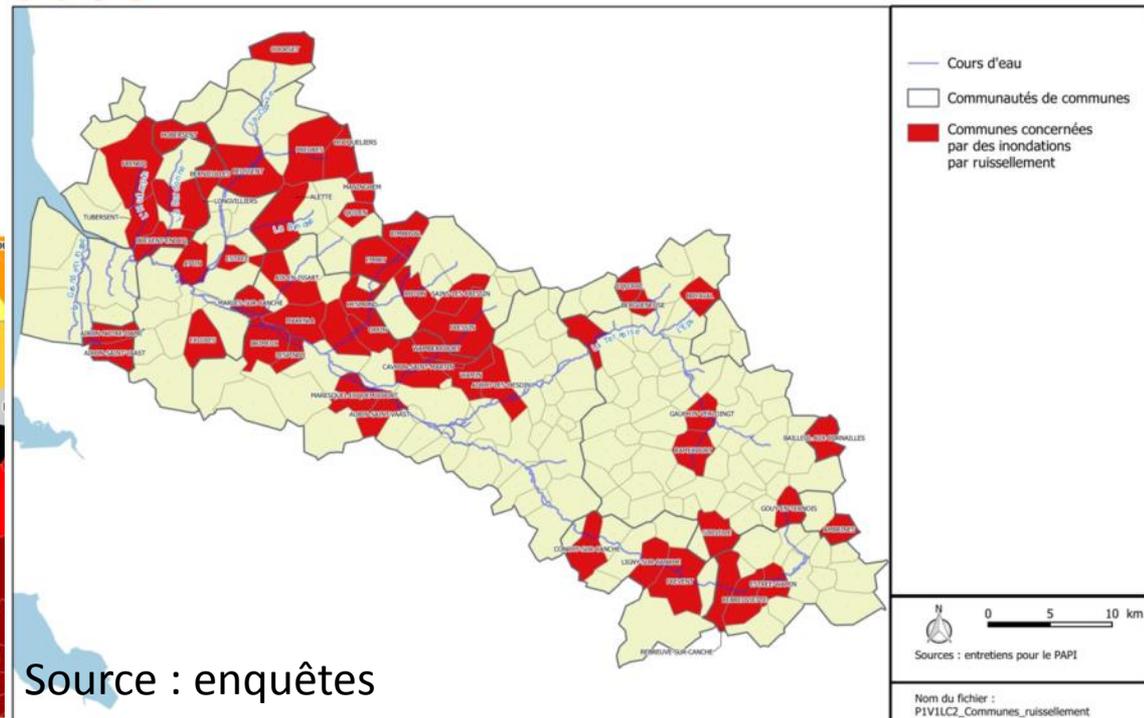
Ruissellements - Localisation

- Ensemble du territoire sensible aux ruissellements (pluies, sols, pentes, type de cultures)
- Risque plus élevé sur les affluents, car pluviométrie plus élevée et :
 - Créquoise, Bras de Brosne et Course : fortes pentes des versants généralisées sur l'intégralité des linéaires de vallée
 - Huitrepin et Dordonne médiane : pentes partout au moins égales à 6%, couplées à de grandes zones de cultures céréalières.

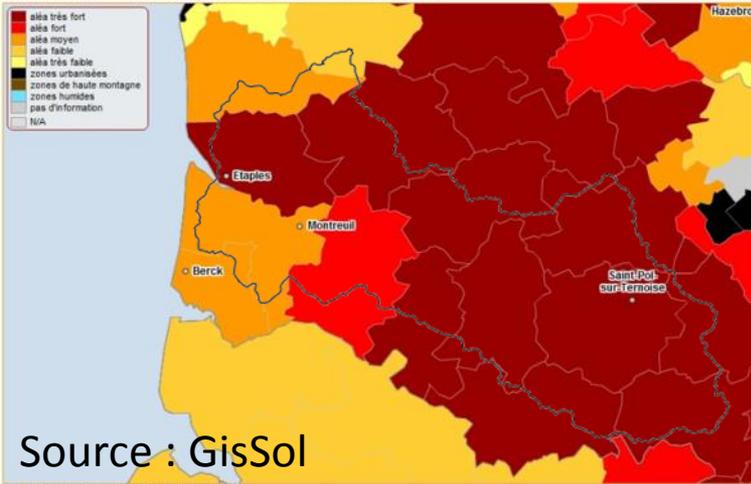
Communes touchées par les inondations par ruissellement

PAPI - PPRI
de la Canche

Synacéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



Aléa d'érosion des sols en 2000, 5_annuel - source : Gis Sol - Inra - SOeS, 2000



Débordements - Genèse

- Débordement de la Canche : seulement après 2 ou 3 mois de pluie excédentaire → saturation des sols générale
- Débordements sur les affluents : aussi possibles suite à orages intenses d'été → ruissellements supérieurs à la capacité du lit
- Apport de la Ternoise sensible dans les crues de la Canche moyenne et aval
Apports des 6 autres affluents non déterminants dans les crues de la Canche
- Débordements dans la basse vallée : liés à la concomitances de crue de la Canche + forte marée + vent d'ouest ou NO
- Crues de la Canche régulièrement liées à la nappe

Débordements - Localisation

- Moitié aval du territoire :
 - Basse vallée → débordements anciens ou liés à des ruptures de digues
 - Planquette, Course aval, Dordonne, Huitrepin

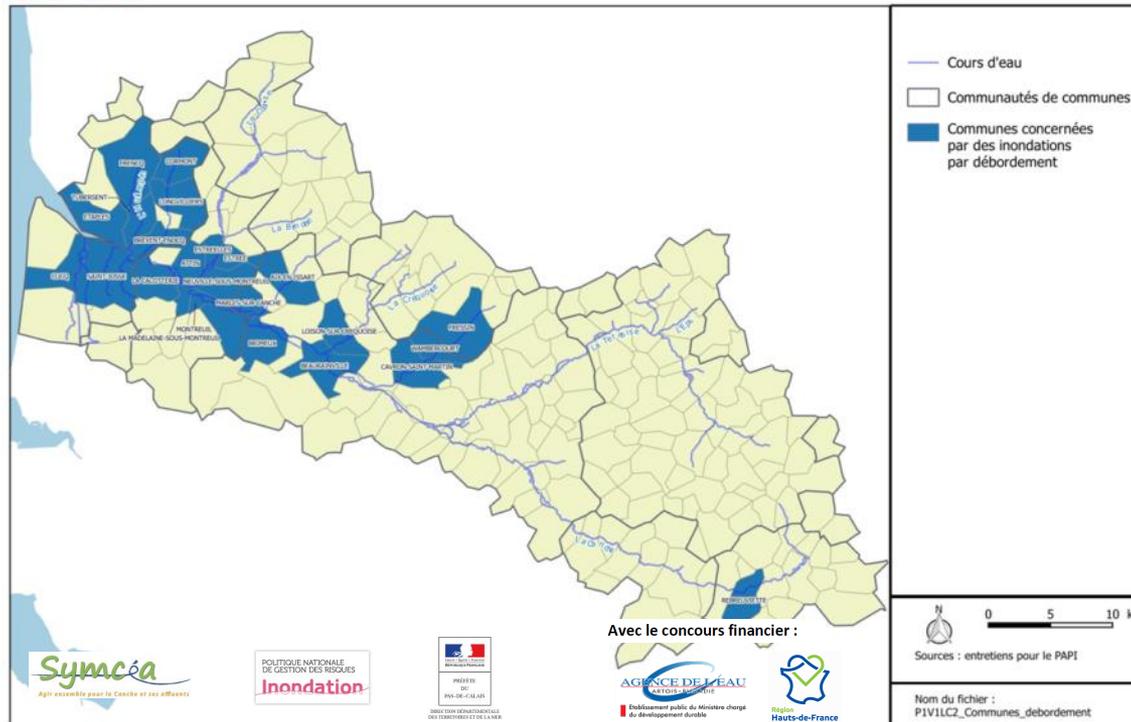
Communes touchées par les inondations
par débordement

PAPI – PPRI
de la Canche

Symacéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPRI
NORMANDES DE CALAIS
Plan d'occupation préventive
à l'échelle communale
ou territoriale géographique



Débordements – Horloge des crues

- Réactions différentes de la Canche et de ses affluents :

	Canche	Affluents
Temps de réponse après la pluie	~1 journée à Hesdin	très rapide
Durée de la crue	montée 1 mois décruée 1 à 3 mois	de quelques heures à une journée
Temps de propagation	~1 jour entre Hesdin et Montreuil	2 h entre Fressin et Cavour (Planquette)

- Concomitances :
 - En général, pas de concomitance entre Canche et affluents (jusqu'à 1 semaine de décalage)
 - Influence des niveaux de Canche sur l'aval des affluents



Confluence Canche / Course

Débordements – Connaissance des zones inondées

- Peu de laisses de crue historiques → d'autres à signaler ?

Emprise des zones inondables pour une crue décennale et centennale

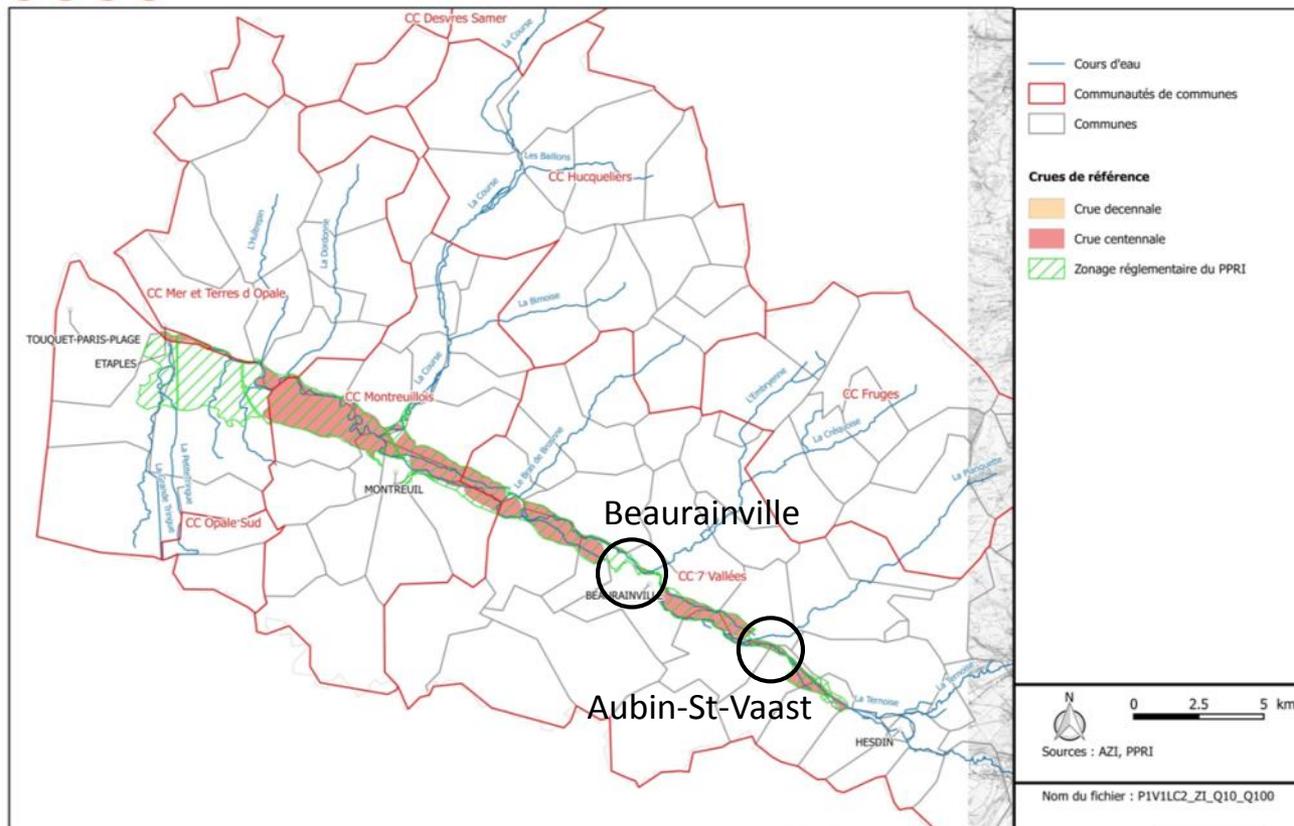
PAPI – PPRI
de la Canche

Symcía
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPiGe
PAYS DE CALAIS
Pôle d'expertise publique
en information géographique

- Cartographie des zones inondables sur la Canche de Guisy à Etaples → 2 goulets d'étranglement → Inondations de la basse vallée conditionnées par la tenue des digues



Conception et réalisation : Symcía, hydratec, ASCONIT Consultants © - © IGN Scanz5 - 2014 - 1635701173 - Copies et reproductions interdites

hydratec
groupe setec

ASCONIT
CONSULTANTS

Symcía
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

POLITIQUE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES
Inondation



Avec le concours financier :

AGENCE DE L'EAU
NORTH-PASS-DE-FRANCE

Région
Hauts-de-France

Remontées de nappe - Caractéristiques

- Dépendent des précipitations de l'année et des années antérieures
- En hiver et au début du printemps (recharge maximale)
- Durée longue (1 à plusieurs mois)

Remontées de nappe - Localisation

- Phénomène complexe à identifier, d'autant qu'il se confond avec d'autres types d'inondation (ruissellements, débordements) → incertitude

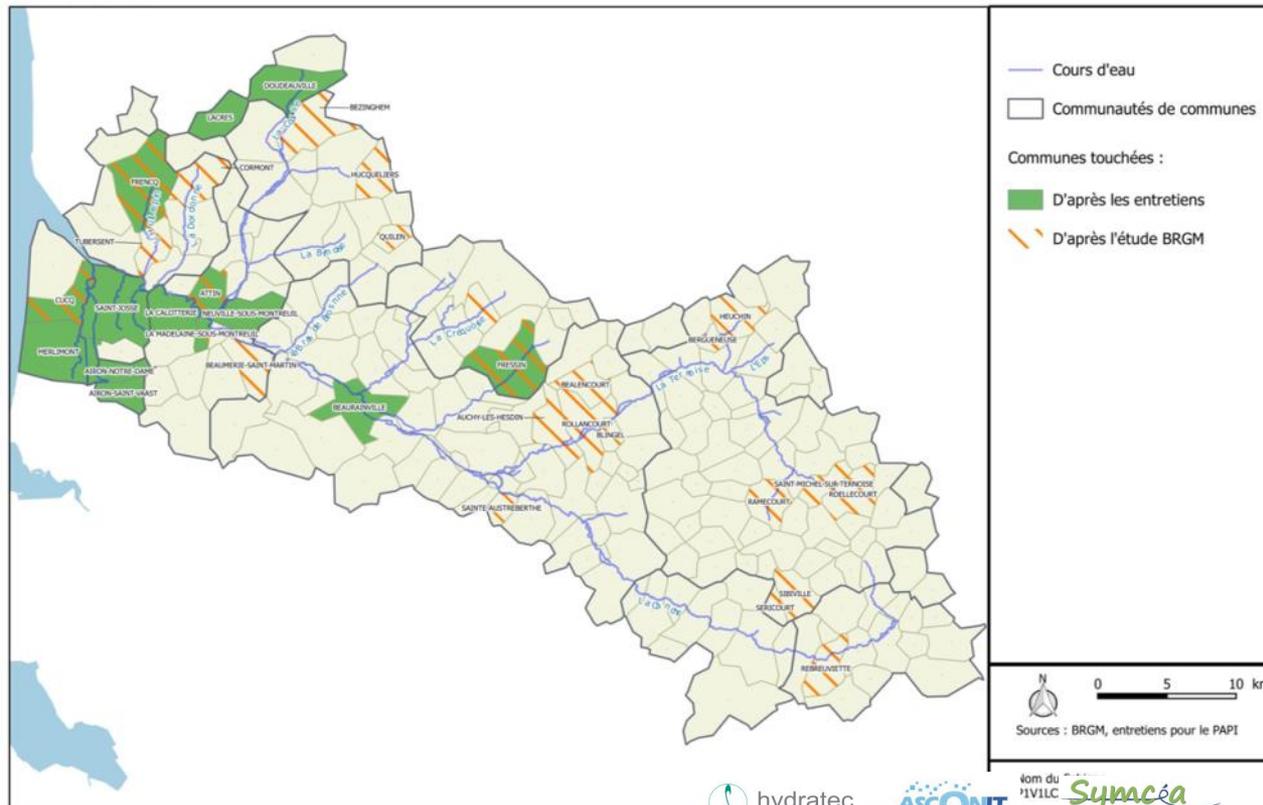
Communes touchées par les inondations par remontée de nappe

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPRI
RISQUE PAS DE CALAIS
Né de la fusion de l'Institut National de l'Information Géographique et Cadastre (IGN) et de l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)



- Quart aval du bassin versant plus sensible :
 - Basse vallée
 - Tête de Course, Dordonne, Huitrepin
- Amont du bv ?

Conception et réalisation : Symcœa, DDTM 62, Hydratec, ASCONIT Consultants © - Copies et reproductions interdites

hydratec
groupe satec

ASCONIT
CONSULTANTS

Com du
MIVILC
Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

POLITIQUE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES
Inondation



PRÉFET
DE
PAS-DE-CALAIS

Avec le concours financier :

AGENCE DE L'EAU
NORMANDIE
Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable



Région
Hauts-de-France

SOMMAIRE

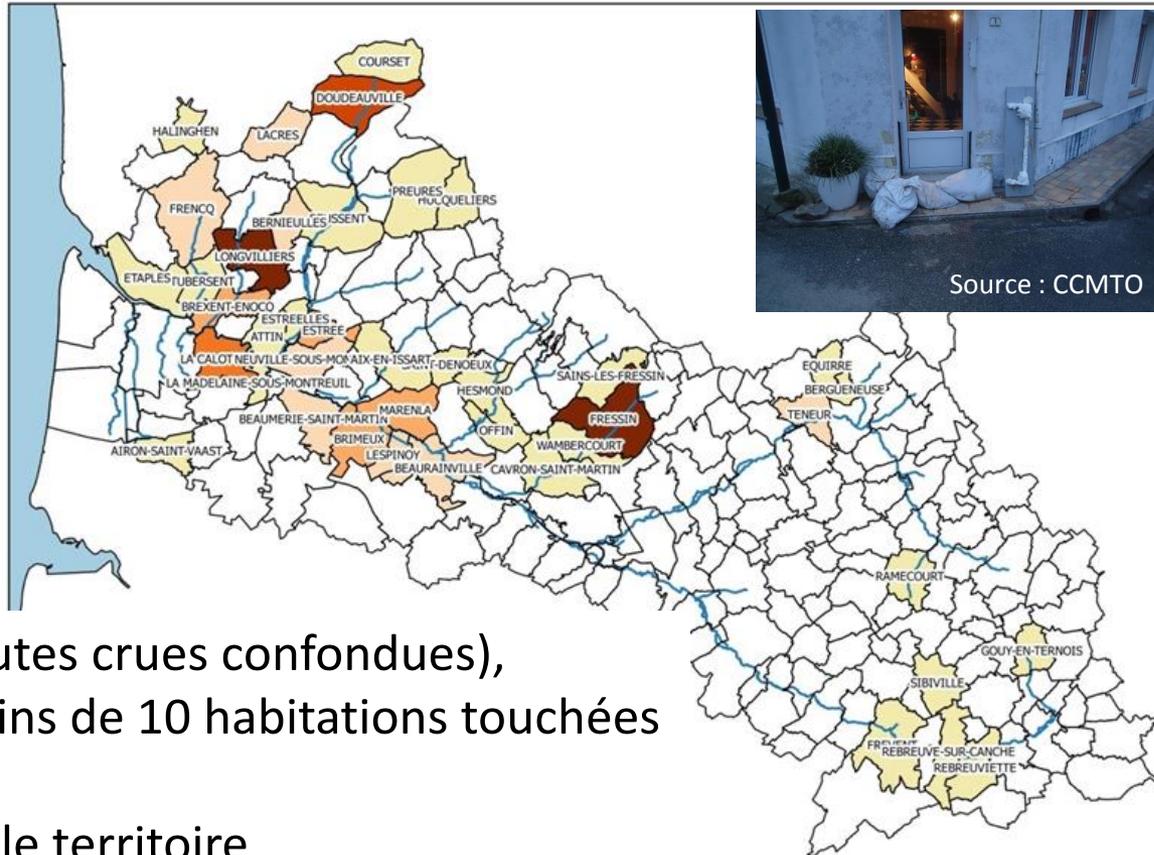
1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
- 4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations**
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

Enjeux : Habitations

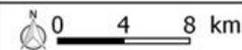
Nombre d'habitats par commune touchés par les inondations

PAPI - PPRI
de la Canche

Symcécia
Agré ensemble pour la Canche et ses affluents



Source : CCMT0



Sources : entretiens menés au cours du volet 1 PAPI-PPRI

Plan de figures - Carte enjeu habitat



Source : CC Hucqueliers

- 42 communes (toutes crues confondues), dont les ¾ ont moins de 10 habitations touchées
→ peu
- Très dispersés sur le territoire
- Peu d'Établissements Recevant du Public touchés



Source : Symcécia

Avec le concours financier :



Enjeux économiques

- Peu d'activités économiques touchées (<10)



- Activité agricole prépondérante sur le territoire : exposée aux inondations
Si événement en dehors de la période hivernale
→ pertes, 1/3 des terrains étant déjà en cours d'exploitation au mois de juin par exemple (maïs ou betterave)



Avec le concours financier :

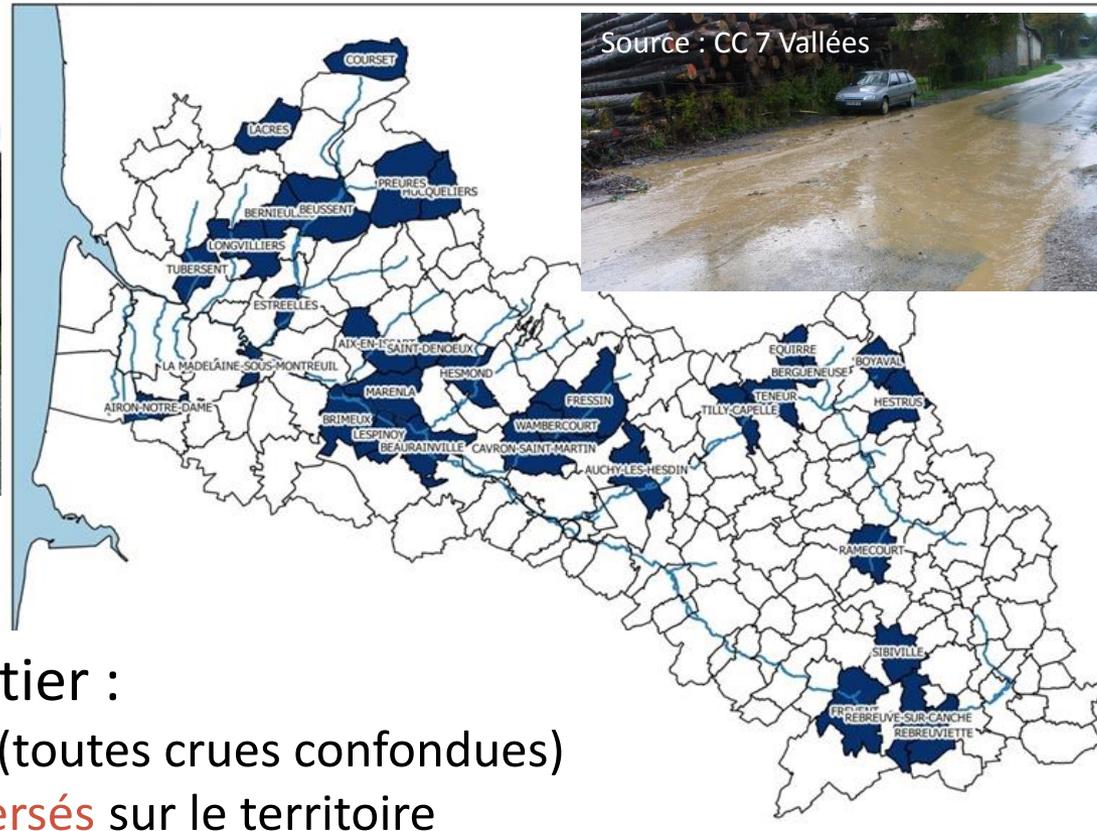
Enjeux fonctionnels

Communes dont les voiries ont été touchées par les inondations

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

PPiGe
NORD PAS DE CALAIS
Métropole publique
de l'Environnement géographique



— Cours d'eau
— Limite communale

Communes dont les voiries ont été touchées par les inondations

■ 1

0 4 8 km

Sources : entretiens menés au cours du volet 1 PAPI-PPRI

Nom du fichier : Carte enjeu voirie

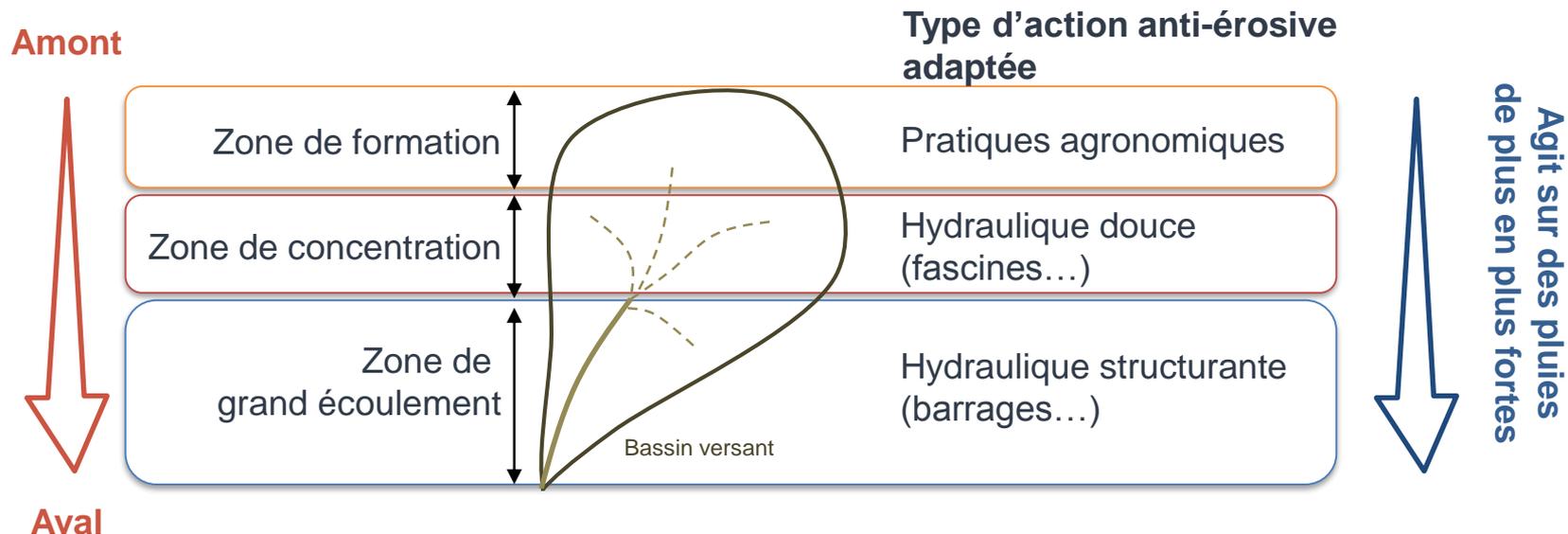
- Réseau routier :
 - ~35 sites (toutes crues confondues)
 - **Très dispersés** sur le territoire
 - Impraticabilité de certains axes augmente la vulnérabilité du territoire (temps de retour à la normale) et engendre nettoyage/réparations



SOMMAIRE

1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
- 5. Les actions engagées pour limiter les ruissellements**
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

3 leviers d'action contre les ruissellements



→ Utilisation croisée de ces techniques, en commençant par l'amont

Actions liées aux pratiques agronomiques

- Différents types d'actions :
 - Directives réglementaires : « Directive Nitrate »
 - couvertures hivernale des sols, bandes enherbées le long des cours d'eau, non retournement des prairies en cultures
 - Programmes contractuels : règles de la PAC, MAE, PVE, PEA
 - Actions volontaires : APAD62 → Semis Direct sous Couvert Végétal
 - Actions de sensibilisation : Chambre Agriculture (depuis années 70), puis Symcécia, projets transfrontaliers
- Pas d'info sur la mise en œuvre de ces programmes sur le bv Canche
- Bilan :
 - Les pratiques culturales ont évolué
 - Si les conditions climatiques permettent une bonne implantation des inter-cultures, les ruissellements diminuent (Symcécia)
 - Point de vigilance : retournements des prairies
 - Des exceptions locales → Nécessité de sensibilisation pour mémoire du risque

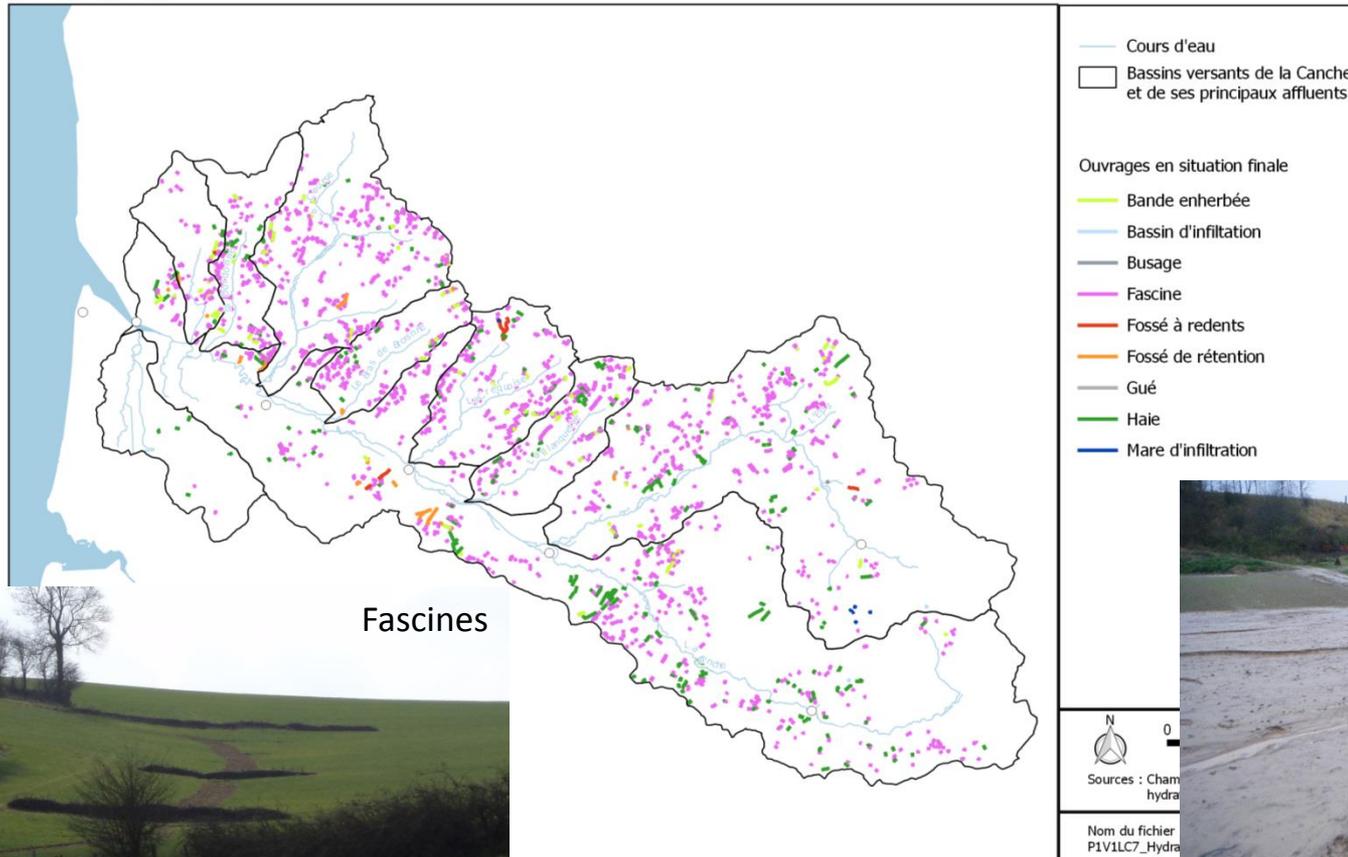
Aménagements d'hydraulique douce

- But : éviter la concentration des ruissellements
- Programmes d'hydraulique douce portés par les Com Com, réalisés ou prévus
- 1451 (+ 1195) ouvrages : 80% de fascines, 15% de haies (+ bandes enherbées, fossés de rétention...)

Ouvrages d'hydraulique douce à terme

PAPI – PPRI
de la Canche

Symc^{ea}
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



Aménagements d'hydraulique douce

- Mise en œuvre depuis début 90's. Boom en 2005-2010
Volontariat des agriculteurs, bonne participation
- Généralement situés au bord des plateaux
- Efficacité prouvée sur sites expérimentaux, mais pas de quantification générale. Efficacité sur les inondations jusqu'à des pluies de période de retour 10 ans d'après AREAS
- Entretien problématique de ces ouvrages (~60% en mauvais état) → mise en œuvre progressive de plans de gestion par les Com Com

→ Bilan : Type d'action bien engagé sur le territoire



Aménagement d'ouvrages régulateurs

- But : contrôler les écoulements qui se sont formés
- 145 (+13) ouvrages : 50% barrages filtrants, 27% digues, 21% bassins
- Localisation inégale sur le territoire

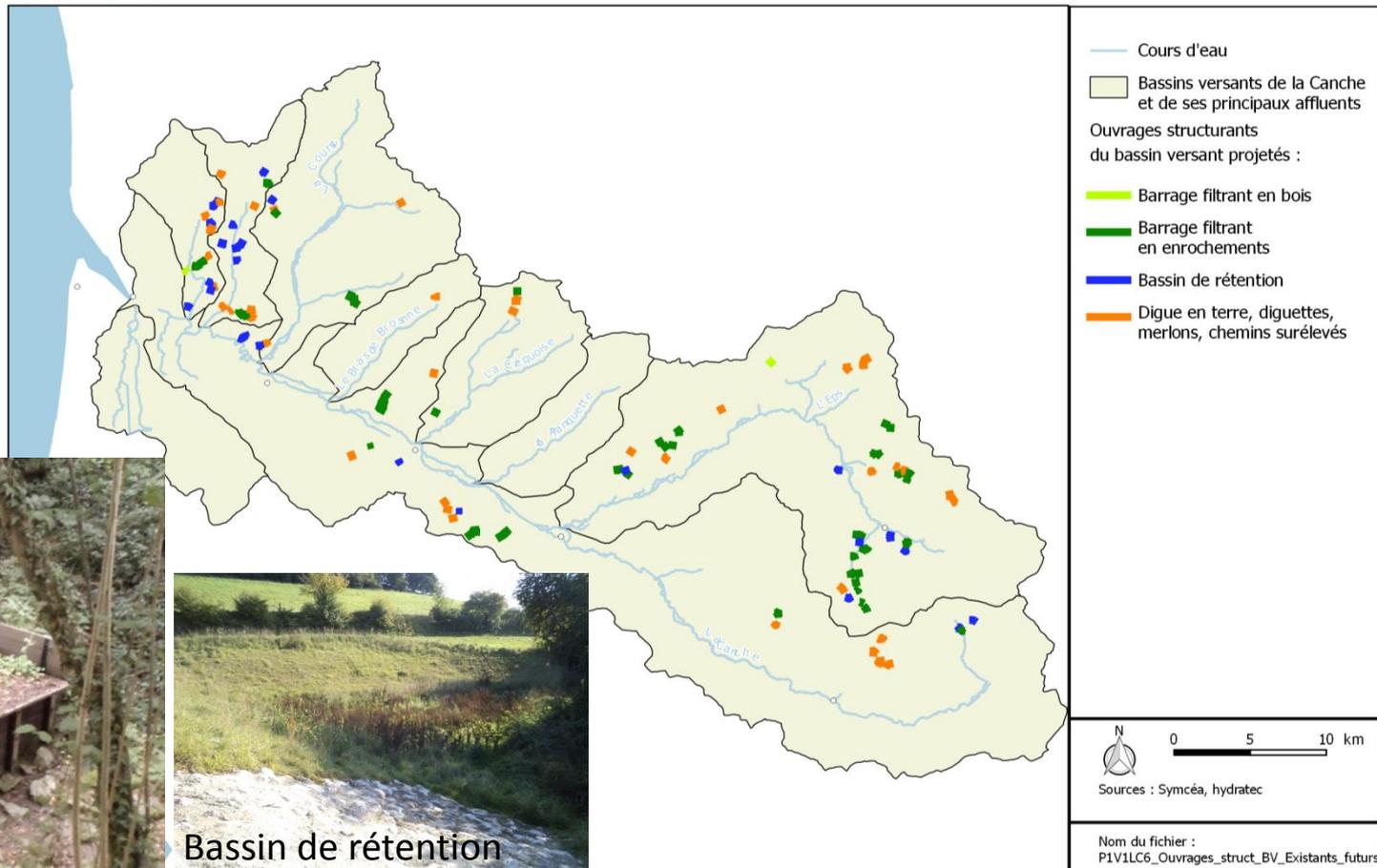
Ouvrages structurants des bassins versants à terme

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPRIge
NORD-PAS DE CALAIS
Plate-forme publique
de l'information géographique



Conception et réalisation : Symcëa, DOTM 62, hydratec. © - ASCOMIT Consultants © - Copies et reproductions interdites



Barrage en bois



Bassin de rétention

Aménagement d'ouvrages régulateurs

- Mise en œuvre depuis début 90's. Boom en 2005-2006
Plutôt présent lors des anciens programmes d'aménagement
- Généralement situés à l'aval des ouvrages d'hydraulique douce
- Ouvrages peu connus concernant :
 - Leur dimensionnement : période de retour 2 à 20 ans (100 ans sur Dordogne ?)
 - Leur état → entretien problématique
 - Leur configuration (pas de plans topo)
- Point réglementaire : Barrages intéressant la sécurité des biens et personnes
→ à classer selon le décret du 14/05/2015 si $H > 2\text{m}$ et $V > 50\,000\text{m}^3$ et il existe au moins une habitation dans les 400 m en aval du barrage
Aucun ouvrage classé à ce jour

→ Bilan : Pas de cohérence d'ensemble, peu d'infos,
régularisation réglementaire

SOMMAIRE

1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
- 6. Les actions réalisées pour retarder les débordements**
7. Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées

Endiguements - localisation

- Dans la basse vallée [Montreuil – Etaples] + secteur de la confluence Canche/Course
- Ensembles de digues (~70km cumulés) + réseau de drainage avec clapets à l'exutoire (x14) + pompages (x9) :

- 32 km de digues de 1^{er} rang, proches du cours d'eau

Rang des digues de la basse vallée

Quasi-continu en rive gauche, discontinu en rive droite

- 32 km de digues de 2nd rang, plus anciennes, méconnues, sans utilité hydraulique

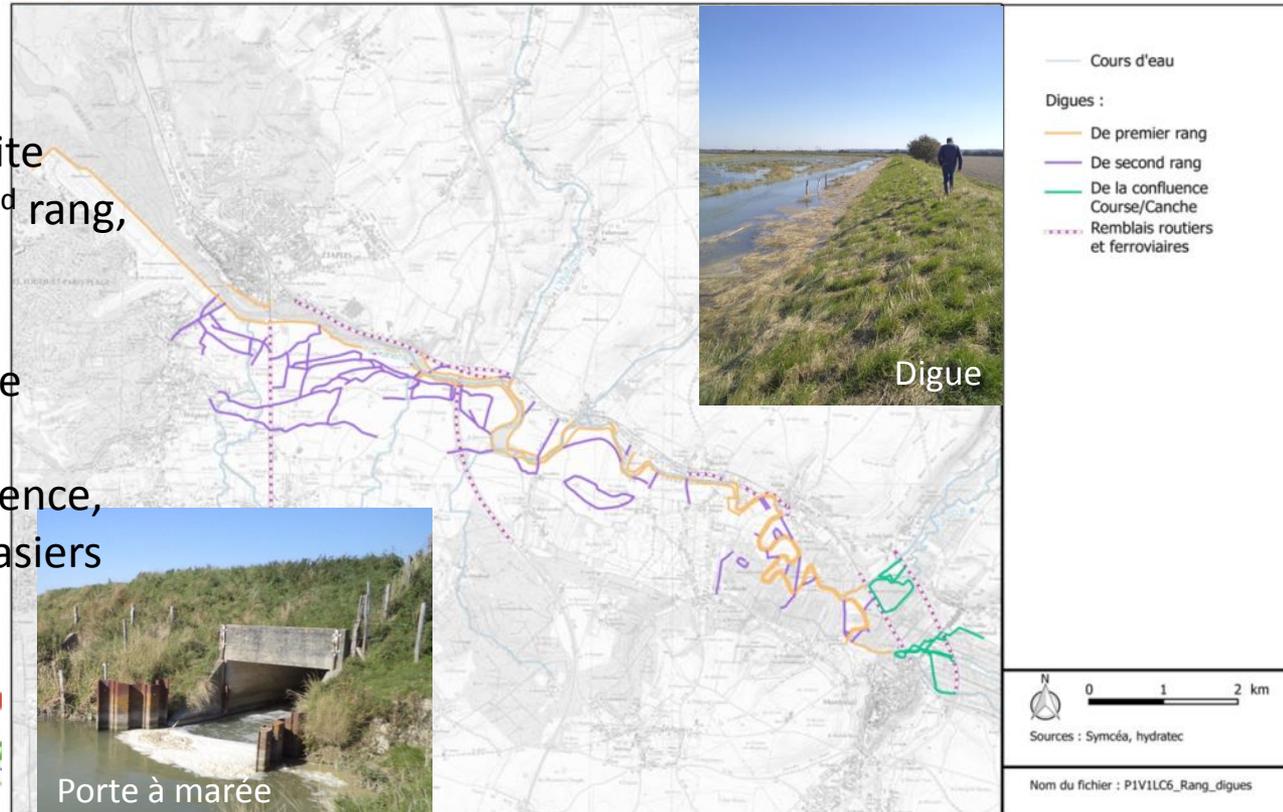
- 7 km de digues dans le secteur de la confluence, organisées en petits casiers

PAPI – PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



PPRI
NORPAS DE CALAIS
Plate-forme publique
de l'information géographique



Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Porte à marée

Digues - Bilan

- Caractéristiques (topo, géotechnique), niveau de protection et gestionnaires des digues peu connus
 - Etat dégradé généralisé
- La nécessité de leur restauration devra être argumentée au regard de :
- Leur efficacité hydraulique
 - Leur compatibilité avec la stratégie de gestion des crues fluviales du PAPI
 - La pertinence économique : gains > coûts
- Ensuite, mise aux normes réglementaires (classement, études, définition des systèmes d'endiguement, identification d'un gestionnaire unique...)



SOMMAIRE

1. Objectif, déroulé, méthode
2. Présentation physique du bassin versant
3. L'état des connaissances sur les inondations
4. Premiers éléments sur les conséquences socio-économiques des inondations
5. Les actions réalisées pour limiter les ruissellements
6. Les actions réalisées pour retarder les débordements
7. **Actions de prévention, de prévision et de réduction de la vulnérabilité du territoire engagées**

Types d'actions visées

- Actions répondant aux axes 1 à 5 du PAPI :
 - Axe 1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
 - Axe 2 - Surveillance, prévision des crues et des inondations,
 - Axe 3 - Alerte et gestion de crise
 - Axe 4 - Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
 - Axe 5 - Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axes 1 et 2

- Axe 1 - Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
 - Actions d'information menées par les acteurs intervenant à l'échelle du territoire :
 - DDTM62 : cartographie des zones inondables, DDRM
 - Symcía : actions de communication, pose de repères de crue prévus dans le PAPI
 - Mais acteurs locaux peu porteurs des actions leur incombant (DICRIM, sensibilisation de la population...)
- Axe 2 - Surveillance, prévision des crues
 - Non mis en œuvre par les services de l'état
 - Peu développé localement (initiative CCMTO en cours sur Dordogne et Huitrepin)
 - Plus-value du développement de cet axe à analyser avec modélisation

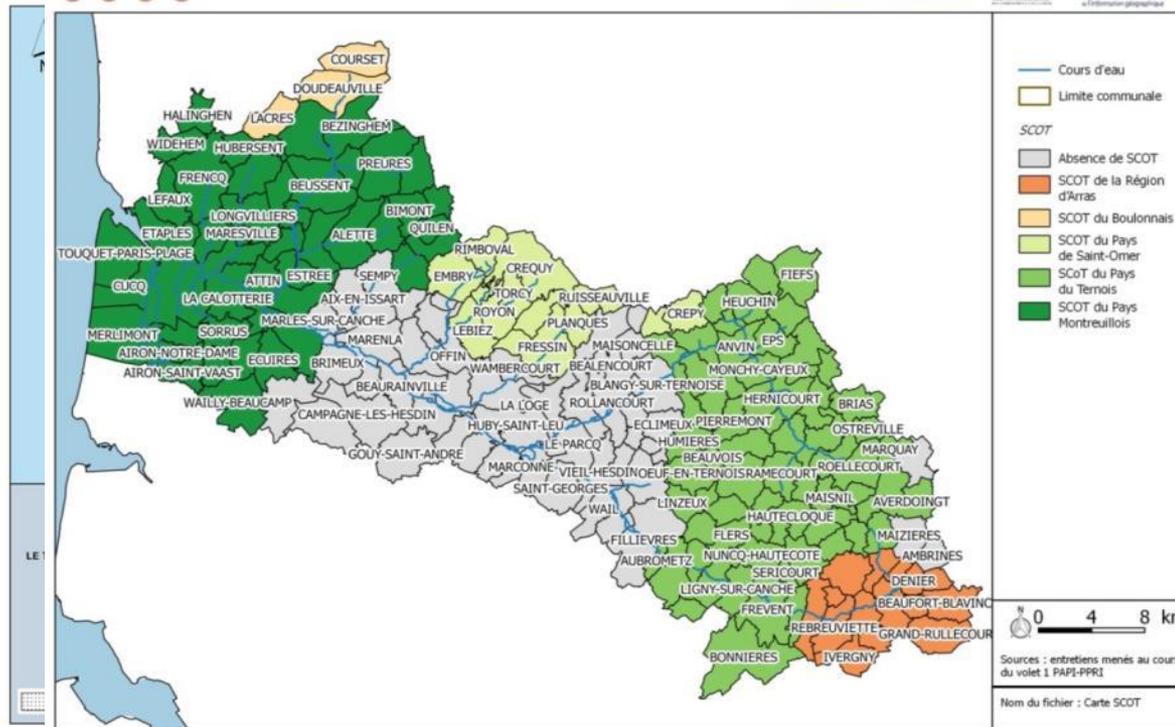
Axe 4

- Axe 4 - Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
 - A l'échelle du territoire : SDAGE, SAGE...
 - PPRi approuvé sur les communes de la vallée moyenne et aval de la Canche
 - Nombreuses communes couvertes par un SCOT → Documents d'urbanisme intègrent la problématique inondations, conformément aux préconisations du SCOT

SCOT sur le bassin versant de la Canche

PAPI - PPRI
de la Canche

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents



→ Bilan :
situation
satisfaisante pour
la prise en
compte du risque
inondation dans
les documents
d'urbanisme

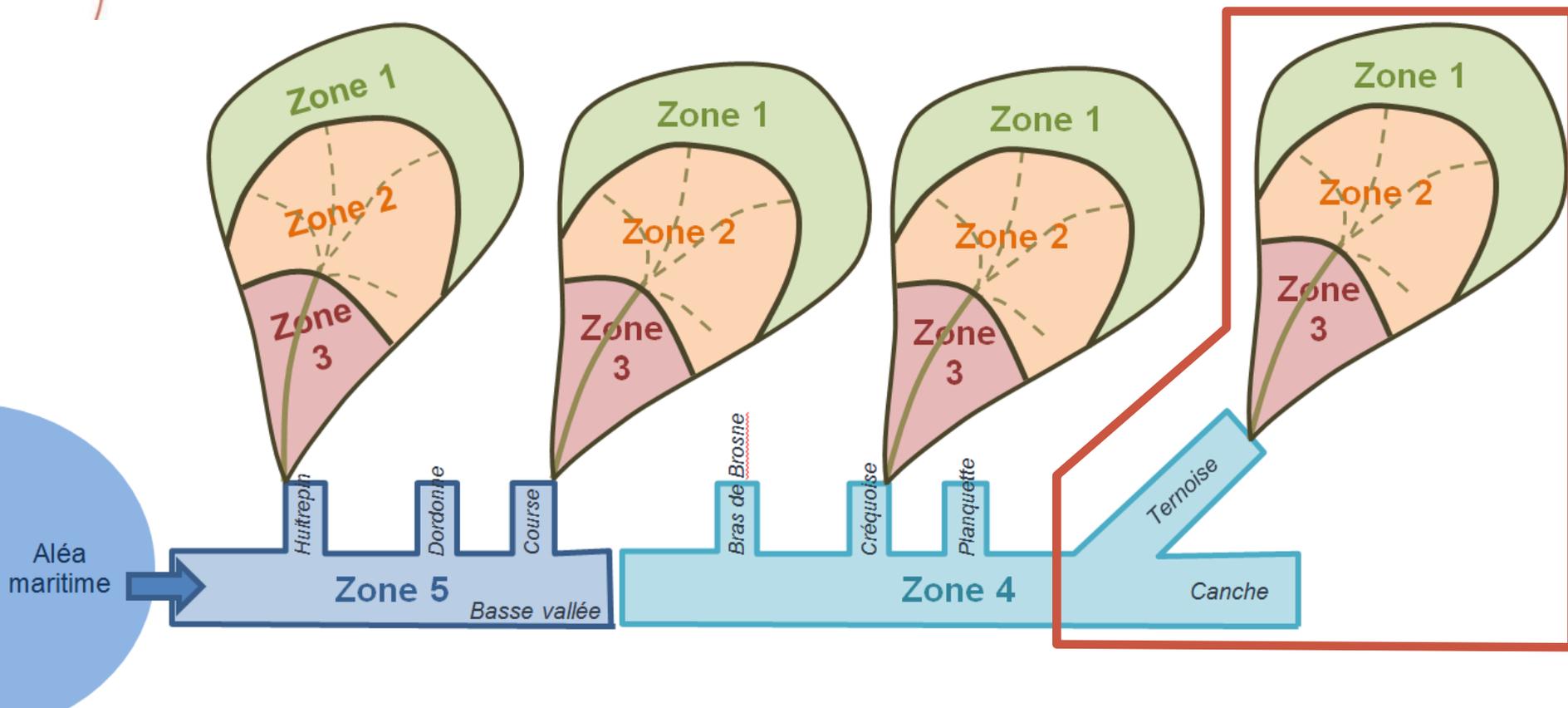
Axe 5 et Bilan

- Axe 5 - Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
 - Non développées sur le territoire
 - A développer dans le cadre du PAPI (diagnostic de vulnérabilité)

- Bilan des axes 1 à 5 :
 - Actions portées par les acteurs intervenant à l'échelle du bassin versant : ok
 - Actions à la charge des acteurs locaux : non abouti
 - Augmentation de la vulnérabilité du territoire

CONCLUSION

- Hétérogénéité des problématiques, des connaissances, et des engagements des maîtres d'ouvrage
- Typologie du territoire en 5 zones, distinctes du point de vue des problématiques, de l'état des connaissances, des maîtres d'ouvrage et des types et de l'état d'avancement des solutions à y envisager :



CONCLUSION

- Zone 1 :

- Problématique : Formation des ruissellements
- Etat des connaissances : Phénomènes et remèdes connus (pas de quantification des applications au bv Canche des politiques)
- Maîtres d'ouvrage : Agriculteurs
- Etat d'avancement : Réflexions bien engagées
- Types de solutions : Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques culturales limitant la formation des ruissellements

- Zone 2 :

- Problématiques : Concentration des ruissellements
- Types de solutions : Hydraulique douce, plans de gestion
- Maîtres d'ouvrage : Com Com (+appui Symcèa pour cohérence d'ensemble)
- Etat d'avancement : zone où les actions sont les plus accomplies
- Etat des connaissances : Manque quantification des gains hydrauliques apportés par ces aménagements (période de retour et enjeux)

CONCLUSION

- Zone 3 :
 - Problématiques : Contrôler les écoulements par ruissellement formés
 - Etat des connaissances : La moins bien connue : aléas (interface déb/ruiss) + ouvrages régulateurs
 - Maîtres d'ouvrage : Com Com (problématique gestion/entretien)
 - Etat d'avancement : faible (dont mise en conformité réglementaire)
 - Types de solutions : A mieux adapter aux enjeux : Prévention, Prévision, ou Protection ?
- Zone 4 :
 - Problématiques : Débordement (faible) - phénomènes naturels
 - Etat des connaissances : faible (hors PPRI Canche), mais méthodologie usuelle à mettre en œuvre
 - Etat d'avancement : faible

CONCLUSION

- A l'échelle globale :
Les collectivités locales sont en retard dans leurs obligations en termes de prévention et de d'information de la population sur les risques d'inondation
- Objet du PAPI :
Systématiser, ordonner et hiérarchiser les analyses et les efforts à porter sur ces différents territoires à travers l'élaboration d'un programme d'actions global cohérent
- Prochaines étapes :
 - Levés topographiques
 - Volet 2 (aléas) : combler les lacunes de connaissances constatées du point de vue de la compréhension des phénomènes (hydrologie, hydraulique) → délicat à l'interface des zones 3-4 et 3-5
 - Volet 3 : quantification précise des enjeux impactés par les inondations

Merci pour votre attention